

ENQUÊTE

LUNDI 26 AOÛT 2013
NUMÉRO 661

www.enqueteplus.com

100F

CONFLIT DANGOTÉ / HÉRITIERS DE SERIGNE SALIOU

Les dessous de la négociation

► Une nébuleuse autour de 6,600 milliards F Cfa



P.6

THIÉMOKHO COULIBALY
ENTERRÉ HIER À YOFF

Adieu petit génie !



P.7

PÉLERINAGE À LA MECQUE 2013

Le Hadj suspendu à une lettre de garantie P.5



ÉLECTION FÉDÉRATION DE FOOTBALL

Senghor impose sa vision P.12

EN PRIVÉ AVEC... SALAM DIALLO

“Où est donc passé l'argent des inondations ?”



P.8

GABRIEL FAL

Un crack à la Présidence du conseil d'administration d'Ecobank

Ecobank Sénégal a un nouveau président du Conseil d'administration (PCA). Il s'agit de Gabriel Fal, Président-directeur général de CGF Bourse, président de la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM). "Expert en ingénierie financière, il s'est inscrit au MBA de l'Université McGill du Canada après des études à l'École supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Rouen, France. Il a rejoint la Chase Manhattan Bank à New York et est devenu plus tard le représentant adjoint pour l'Afrique de l'Ouest de la banque américaine. Mais c'est à la Citibank, autre institution financière américaine,

qu'il va conquérir ses lettres de noblesse dans la haute finance internationale, entre 1982 et 1994." a-t-on lu dans son interview sur Forbes Afrique. Expert en Ingénierie Financière, Gabriel Fal opère, depuis de nombreuses années, sur les marchés financiers. Les connaisseurs le présentent comme "un homme qui a de la matière grise". Gabriel Fal a aussi été "responsable des grands comptes publics et privés du Sénégal, directeur du crédit puis directeur général adjoint de la Citibank Dakar et fera partie du comité technique qui œuvre au démarrage des activités de la

Bourse d'Abidjan", poursuit-on dans le magazine Forbes. Celui qui remplace comme PCA de Ecobank Sénégal Alioune Ndour Diouf, a arrangé de multiples montages financiers et levées de fonds pour le compte d'Etats, d'entreprises africaines, de sociétés multinationales et d'institutions d'aide publique au développement. Mais c'est surtout à BRVM que Gabriel Fal est devenu populaire, lui qui a participé au démarrage des activités de cette maison avant de fonder, en avril 1998, la première SGI. Mais il faut dire que Gabriel Fal n'a pas que des médailles. Certains lui trouvent des casse-

port", a dit l'avocat. A l'en croire, le chef de l'Etat est élu sur un programme qui privilégie la bonne gouvernance au Sénégal, "donc, il est très attendu sur des problèmes comme le détournement de deniers publics, la corruption et la concussion". Pour Me Ousmane Sèye, "le chef de l'Etat n'a pas le choix, il doit transmettre au procureur de la République le rapport et il appartient à la justice de faire son travail, d'ouvrir des informations, d'entendre des personnes et s'il y a des délits, de les sanctionner".

Le ministère de l'Économie et des Finances annonce un regain de l'activité économique au second trimestre

L'activité économique s'est redressée au second trimestre de l'année, indique le ministère de l'Économie et des Finances, précisant que l'indice général d'activité (IGA) a enregistré une croissance de 2,1% par rapport au premier trimestre et de 5,2% en glissement annuel. La même source souligne que cette évolution "est imputable notamment au dynamisme de l'activité dans le secteur tertiaire". En moyenne sur le premier semestre, ajoute-t-elle, l'activité économique interne a progressé de 3,6%, en dépit d'un secteur secondaire qui continue d'enregistrer des contreperformances". Selon le communiqué reçu à EnQuête ce dimanche, "les prix à la consommation ont enregistré un repli de 0,8%, en variation trimestrielle, consécutif à la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-2,2%)". Le document relève qu'au chapitre des échanges extérieurs, "le deuxième trimestre est marqué, comparativement au trimestre précédent, par un accroissement de 3,3% des exportations contre 10,1% pour les importations".

Les 10 pays africains les plus attractifs pour les investisseurs, selon le Financial Times

Un récent rapport de la Banque africaine de développement confirme que l'économie de l'Afrique croît plus vite que n'importe quel autre continent. Sur les 54 pays africains, 26 ont maintenant atteint le statut de pays à revenu intermédiaire. Selon la

revue du groupe Financial Times, FDI Intelligence, l'Afrique du Sud reste le pays le plus attractif du continent suivi du Maroc et de Maurice. Cette année, le Nigeria et le Botswana font leur entrée dans le top 10, rapporte Ecofin.

L'Afrique du Sud attire près d'un cinquième des investissements directs étrangers de tout le continent. En 2012, les IDE dans le pays arc-en-ciel se sont élevés à \$ 4,6 milliards et ont permis la création de 14 000 emplois. En dépit d'une baisse de 17% de ses investissements directs étrangers, le Maroc s'est tout de même octroyé en 2012 8,3% du gâteau africain. Le classement de l'Égypte est sans doute caduc en raison des récents événements qui ont considérablement accru l'instabilité politique et économique. La plus belle progression de ce classement est pour le Kenya qui passe de la 10e à la 5e place. Une progression qui semble se confirmer puisque le pays a déjà attiré sur ce premier semestre 2013 près de 10% des IDE africains.

Le Sénégal n'est donc pas dans ce Top 10 des pays africains les plus attractifs, mais dans la catégorie des Meilleurs coûts de facteurs ; il est classé dixième, même s'il ne figure pas dans les dix pays africains les mieux dotés en infrastructures. De quoi appeler à plus de modestie.

Législatives en Guinée : L'opposition a du souci avec le fichier électoral

La campagne pour les législatives est lancée vendredi dernier en Guinée, mais l'opposition est inquiète. A moins d'un mois du scrutin prévu le 24 septembre prochain, Cellou Dalein Diallo et Cie ont fait étalage de soucis majeurs persistants quant à la transparence du scrutin, lors de leur rencontre avec la communauté internationale vendredi dernier. Durant la rencontre, l'opposition a étalé ses inquiétudes par rapport à l'assainissement du fichier électoral où, selon elle, des cas de dédoublement sont constants. Pour ces législatives qui doivent mettre un terme à la transition en Guinée, 33 listes de candidats ont été validées par la Cour suprême et vont concourir pour 114 sièges de députés au Parlement.

Traque de biens mal acquis : Tahibou Ndiaye risque gros

L'ancien directeur du cadastre, Tahibou Ndiaye a des soucis à se faire. En garde-à-vue à la Section de recherches de la Gendarmerie nationale, il devra s'attendre à tout. Après la fin de sa mise en demeure qui lui a été servie par le Procureur spécial près la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI), Alioune Ndao, Tahibou Ndiaye avait remis un document avec des pièces justifiant l'origine licite de ses biens. Les arguments avancés par Tahibou Ndiaye n'ont pas semblé convaincre le Procureur spécial, puisqu'il a été cueilli dans la matinée du samedi avant d'être conduit et gardé à vue à la Section Recherches de la Gendarmerie de Colobane. C'est donc ce lundi qu'il sera présenté devant le Procureur spécial qui va à son tour saisir la commission d'instruction de la Cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI). Et selon des sources, Tahibou Ndiaye risque d'être inculpé et placé sous mandat de dépôt à la prison de Rebeuss. L'ancien Directeur général du Cadastre, Tahibou Ndiaye, avait été mis en demeure, il y a un mois de cela, de justifier l'origine licite de ses biens estimés à 7 milliards de FCFA. C'est après une convocation à la Section de recherches de la gendarmerie dans le cadre de l'enquête sur l'enrichissement illicite, qu'il avait été sommé de fournir des justifications. Excroissance de

cette affaire, nos sources nous soufflent que Mbaye Guèye EMG devrait surveiller ses arrières. On le soupçonne d'avoir bénéficié de terrains à Liberté 6 et dans le secteur de l'aéroport Léopold Sédar Senghor où Emg devrait installer un nouveau siège.

Macky 2012 arrondit les angles avec le Président

La coalition Macky 2012 s'est félicitée ce dimanche, dans un communiqué, "de la large convergence de vue sur les questions essentielles d'intérêt national" avec le président de la République. Le communiqué ajoute que Macky 2012 a salué "l'attachement renouvelé et la fidélité du président à sa Coalition victorieuse au premier tour de l'élection présidentielle de février 2012 et à son programme fondamental Yoonu Yokkute pour un meilleur devenir de nos populations". Selon la même source, c'est une importante délégation de la conférence des leaders de Macky 2012 conduite par son coordonnateur Ibrahima Sall qui a été reçue en audience vendredi par le chef de l'Etat, par ailleurs président de la Coalition Macky 2012, pour "échanger sur la situation politique nationale et en dégager les perspectives". Le communiqué souligne qu'au cours de la rencontre, "la délégation des leaders de Macky 2012 a relevé que l'intérêt supérieur de la nation et la réponse

adéquate face aux exigences des populations restent la seule préoccupation et l'unique ambition du président Macky Sall pour le présent et l'avenir du Sénégal". La Coalition Macky 2012 a salué "le niveau d'engagement, la détermination et l'audace du président Macky Sall de continuer à mener les réformes institutionnelles nécessaires et de poursuivre sans faiblesse la traque des biens mal acquis". Le chef de l'Etat a pour sa part salué "l'initiative de la Coalition Macky 2012 de s'ouvrir à toutes les forces vives de la nation et la nécessaire mise sur pied d'un pôle présidentiel large".

Rapport de l'IGE : "L'important, c'est le sort qui lui sera réservé", selon Me Ousmane Sèye

Me Ousmane Sèye, président du Front républicain, s'est exprimé sur le Rapport sur la gouvernance et la reddition des comptes remis publiquement au chef de l'Etat par l'Inspection générale d'Etat (IGE). L'important pour lui, c'est le sort réservé au dit rapport. "Peu importe la forme. Ce qui est important, c'est la suite qui sera réservée à ce rap-

AVIS DE DÉCÈS



Monsieur Seydou Nourou Diallo, père du défunt à Fith Mith Guédiawaye, Adama Diallo et Diyé Sow, Mariéta Sow, Saka Diallo sœur du défunt, Mamadou Diallo frère du défunt, Baïlo Ciré Diallo, Mamadou Ardo Diam Sow, Ciré Sow père du défunt, Coumba Mariéta Diallo, Haby Ndoungnou Sow, Kadia Ndoungnou Sow, Amel Sow tante du défunt, Ado Diallo grand-père du défunt, Abdoul Aziz Mbaye commandant de police à la retraite, Cheikh Tidjane Mbengue journaliste à Sud-Quotidien, Kéba Niang amis du défunt et tout le village de Méry à Podor, ses amis de Fith-Mith, Hamo 3 et partout ont la profonde douleur de vous faire part du décès de **ABOU DIALLO** survenu accidentellement le mercredi 21 août sur la route de Kaolack. L'enterrement a eu lieu le vendredi 23 août 2013 au cimetière de Thiaroye (Usine Ndokh).

Fatiha + 11 Likhlass
Que la terre lui soit légère

AVIS

Importante quantité d'argent contenue dans une enveloppe ramassée à hauteur du rond point "Jet d'eau" de Dakar. L'argent était contenu dans une sacoche verte. Veuillez contacter le numéro **33 825 07 31**. Préciser le montant exact, s'il vous plait... Et se munir d'une pièce permettant votre identification. Merci.

ENQUÊTE

Publications - Société éditrice
Boulevard de l'Est-Point E
Immeuble Samba Laobé Thiam Dakar
Tél. : 33 825 07 31
E-mail : enquetejournal@yahoo.fr

Directeur de la publication :

Mahmoudou Wane
Directeur de la rédaction :
Mamadou Lamine Badji
Rédacteur en chef :
Momar Dieng
Chefs de desk :
Momar Dieng - Politique
Maquette : Penda Aly Ngom
Photographe : Amadoune Gomis
Impression : Graphik Solutions

Régie publicitaire :
maimounaenquete@gmail.com
Tél. : 77 834 11 90

GOUVERNANCE, PAIX ET SÉCURITÉ MONDIALE

“L'islam, un modèle porteur de progrès”

Devant l'échec des idéologies qui ont toujours dominé le monde, et en dépit de l'islamophobie ambiante, l'islam représente, selon des observateurs avertis, une alternative porteuse de gouvernance vertueuse. Iba Der Thiam a rappelé la gouvernance appliquée par imam Ali et Oumar Ibn al-Khattab. Mais d'après Tariq Ramadan, il y a aujourd'hui nécessité de résister par “un contre-pouvoir de conscience”.

— ASSANE MBAYE

“M algré la vague d'islamophobie qui balaie le monde et les entreprises de diabolisation savamment distillées par l'Occident, il est nécessaire de revisiter l'histoire de l'islam et celle de l'humanité.” Selon le Pr Iba Der Thiam (photo), “la religion musulmane est porteuse d'un projet de gouvernance vertueuse prompt à sortir les pays musulmans et le monde entier des crises multidimensionnelles auxquelles ils sont aujourd'hui confrontés”. Mais hélas, “depuis l'assassinat de Imam Ali, aucun pays musulman n'a su tirer profit de ces enseignements”, a regretté l'historien et député.

Selon l'ancien ministre de l'Education nationale, qui intervenait hier dans un panel du 7e Colloque international des musulmans de l'espace francophone (CIMEF), hier à Ucad 2, “la gouvernance vertueuse n'a jamais été aussi pratiquée sous le magistère des khalifes raachidounes” (NDLR : bien guidés). Et contrairement à ce que soutient une certaine opinion véhiculée par l'Occident, “l'islam n'a jamais été une religion d'arriération”.

“Les dirigeants des pays musulmans, les

premiers ennemis de l'islam”

Au contraire, a rappelé le Pr. Thiam, “pendant toute la période que dura la Révélation du message coranique, Mouhammad (PSL) a mis en place un modèle de gouvernance fondé sur la crainte de Dieu, l'obligation de rendre compte et sur terre et le jour du jugement dernier, la vertu, la droiture (...), l'éthique, la consultation, la gestion contrôlée des derniers publics, l'égalité (...), la promotion de la femme, la cohabitation harmonieuse avec les autres religions, la construction d'un Etat de droit, la protection des faibles, des pauvres, des indigents, etc.”.

Dans un clin d'œil appuyé à l'actualité nationale, Iba Der Thiam a souligné le modèle de gouvernance “tout à fait moderne” avec “les instructions qu'avait données Imam Ali à son gouverneur d'Égypte, à travers la gouvernance qui a été appliquée par Oumar et qui a été saluée par des chercheurs américains, italiens, britanniques, et d'ailleurs”. Ainsi, Imam Ali prévoyait déjà dans ses instructions “la déclaration de patrimoine ainsi que la nécessité de procéder à des contrôles inopinés et à des enquêtes de moralité avant de nommer des gens”. Puis, comme désolé, le Pr Thiam, avec regret, a affirmé : “Des choses comme cela, notre pays les ignore parce qu'on a tourné le dos à notre passé, à notre culture et à notre héritage de façon systématique.”

Dans un monde “en perte de repères et (sou-



mis à une perte de) valeurs, dans un contexte africain marqué par une instabilité surtout dans la sous région ouest africaine”, Penda Bâ, diplômée en Sciences politiques, a diagnostiqué une “incapacité” de nos dirigeants à asseoir un modèle démocratique de gouvernance “efficace” qui prend en charge les réalités africaines. S'appuyant sur le cas spécifique du Sénégal, la politologue a souligné que l'échec de la gouvernance sénégalaise, qui perdure depuis l'indépendance, est imputable “au népotisme et au clientélisme politique qui ont toujours gangrené le système. Mais selon Iba Der Thiam, cette gouvernance a été fauchée car “on nous a engagés dans un mécanisme qui a complètement tourné le dos à notre culture, (...) à notre patrimoine religieux et linguistique”, ceci afin de nous “orienter vers des modèles qui ne font référence qu'à des cultures totalement étrangères, en nous faisant épouser des querelles qui ne sont pas les nôtres”.

“Un contre-pouvoir des consciences pour résister”

“Les dirigeants des pays musulmans sont les premiers ennemis de l'islam”, a estimé Serigne Mansour Sy Djamil, modérateur du panel, appuyé par l'islamologue Abdoul Aziz Kébé

selon qui “la cité vertueuse dépend de l'Imam vertueux”. Car, explique-t-il, “le choix de l'Imam et des gens qui l'entourent ne doit pas seulement se fonder sur leurs compétences, mais surtout sur leur éthique”.

Animé par le Pr Tariq Ramadan, le deuxième panel de cette conférence publique a planché sur la Gouvernance et la Paix. Avec des foyers de tensions en Afghanistan, Irak, Égypte, Syrie, etc., la guerre est devenue “un fonds de commerce”, s'est indignée Aminata Dramane Traoré, ancien ministre de la Culture du Mali. S'appuyant sur le cas spécifique de son pays, l'altermondialiste a interpellé la responsabilité de tous les dirigeants africains qui “ne sont pas en sécurité et ne le seront plus davantage si le coup d'État perpétré actuellement par l'armée égyptienne avec la complicité des puissances occidentales passe”.

“Qu'est-ce qui a fait le conflit et qui fait le conflit” égyptien ? Ce sont “les vraies questions” posées par Tariq Ramadan. “Ce qui a été présenté par Georges W. Bush en 2003 comme un projet de démocratisation du Moyen-Orient est en fait un projet de déstabilisation politique et sociale qui provoque de l'insécurité, (celle-ci) provoquant à son tour des guerres, (ce qui est tout) bon pour l'économie occidentale”, dénonce l'universitaire suisse.

Face à la dénaturation de la religion et la prédominance de l'émotivité, les panélistes, dont Tariq Ramadan, ont fait de la “résistance” la seule méthode qui vaille, grâce à un contre-pouvoir transversal aux missions “très claires sur l'économie, le politique, le médiatique”. Selon Ramadan, aujourd'hui plus que jamais, “il nous faut un contre-pouvoir des consciences pour pouvoir s'imposer”.

Ouvert le 23 août, le Cimef prend fin aujourd'hui après quatre jours de travaux. ■

DÉMISSIONS EN CASCADE A LA MAIRIE DE RUFISQUE

“Rupture” se rompt peu à peu...

— PAPE MOUSSA GUEYE (CORRESPONDANT À RUFISQUE)


Les démissions de pans entiers de la coalition “Rupture”, celle qui a élu Badara Mamaya Sène à la tête de la mairie de Rufisque en 2009, ne se comptent plus. Cette fois-ci, c'est au tour du président de la commission Environnement et Développement durable de tourner le dos au maire. El Hadji Amadou Ndoye, du parti des Verts, a quitté et la coalition et la commission, à travers un courrier adressé au maire et au préfet, en date du 20 août 2013. “Mon contrat pour le 21e siècle avec les populations de Rufisque (...) reposait sur l'écocitoyenneté, la démocratie participative, le budget participatif et la citoyenneté active. Cause pour laquelle je suis entré dans la coalition Rupture pour vous élire et accepter les modalités opérationnelles pour renforcer l'unité et la cohésion afin de mettre en place des orientations stratégiques de programmes de bonne gouvernance et la structuration de notre coalition...”. Puis, il lâche : “Au crépuscule de votre mandat, pour ne pas dire votre départ définitif de notre mairie, vous bafouez tout pour imposer aux Rufisquois et Rufisquoises une gestion solitaire, un manque de vision et une dictature jamais vécue

dans cette ville.”

Mais du côté de Badara Mamaya Sène, il y a une autre explication à l'acte posé par le responsable des Verts. “El Hadji Amadou Ndoye, pour respecter la décence, devrait démissionner du conseil municipal. S'il a démissionné, c'est parce qu'il ne reçoit plus de carburant”, assène le maire. Qui assène un second coup à son ex-allié : “S'il y a quelqu'un qui a le plus bénéficié de la mairie, c'est bien El Hadji Amadou Ndoye. Car si son père est parti à La Mecque, c'est grâce à la mairie. Mon propre père n'a pas eu cette chance...”

“Il voulait me faire chanter...”

Ndoye, évidemment, réfute ces affirmations “mensongères” du maire. “Il exerçait du chantage sur moi, voulant que j'entre dans son parti, Arc. C'est pour cette raison que pendant 16 mois, il ne m'a pas donné de carburant”. A propos du billet pour La Mecque, El Hadji Amadou Ndoye rétorque : “C'est en tant qu'imam de la mosquée de Dar es Salam que mon père est parti à La Mecque. Le billet n'est pas passé par mes mains ; c'est passé par un responsable du parti Arc. Je n'étais même pas au courant lorsqu'on le donnait à mon père.” ■



Caisse de Sécurité Sociale

INFORMATION AUX EMPLOYEURS

OBJET : Restauration de la DNTS

Pour un meilleur suivi des Comptes Employeurs, le Conseil d'Administration de la Caisse de Sécurité Sociale réuni en sa séance du 25 juillet 2013, a décidé de restaurer l'usage de la Déclaration Nominative Trimestrielle des Salaires (DNTS), conformément à l'article 140 du Code de Sécurité Sociale.

En application de cet article, les employeurs doivent en effet fournir, en justification de leurs versements de cotisations sociales, une déclaration nominative trimestrielle des salaires (DNTS) versés à leur personnel.

Cette DNTS versés par les employeurs est établie sur un imprimé spécial délivré par la Caisse de Sécurité Sociale.

Pour rappel, et conformément à l'article 148 dudit code « Tout employeur qui ne s'est pas conformé à l'obligation de la déclaration nominative trimestrielle des salaires versés prévue à l'article 140, peut être condamné sous réserve des dispositions de l'art. 149 relatif à la mise en demeure, à une astreinte s'élevant par jour de retard à 1% du montant des sommes non déclarées »

Tous les assujettis sont invités à respecter scrupuleusement ces prescriptions réglementaires et à se rapprocher de l'Agence de la Caisse de Sécurité Sociale dont ils relèvent pour toutes informations utiles.

Le Directeur Général
Assane Soumaré

DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF DU SÉNÉGAL

L'AMS propose 8 pôles-territoires dénommés régions

L'association des maires du Sénégal (AMS) a publié cette semaine un mémorandum dans lequel elle propose un nouveau tracé administratif qui partage le pays en 8 pôles-territoires dénommés régions.

AMADOU NDIAYE

En lieu et place des 14 régions qu'elle trouve pléthorique, l'Association des maires du Sénégal (AMS) redessine le Sénégal. Si sa proposition est prise en compte par le gouvernement, le Sénégal pourrait être divisé en 8 pôles-territoires dénommés régions. Les membres de l'AMS ont formulé cette proposition à la suite d'un atelier tenu à Dakar les 16, 17 et 18 août 2013. Et afin d'éviter toute équivoque, elle a apporté des précisions sur le concept retenu. "La dénomination "pôle territoire" ne renvoie à rien de précis et rompt encore une fois avec les terminologies utilisées dans la sous-région ;

aussi, devrait-on maintenir la dénomination région", soutient l'AMS.

Elle milite donc pour la promotion d'une bonne harmonisation du développement territorial par un "découpage rationnel". C'est dans ce cadre que les maires ont soutenu qu'aucun argumentaire solide n'étaye la suppression de l'arrondissement. Lequel reste une structure permettant de rapprocher l'administration des administrés, même s'il est précisé que les fonctions des sous-préfets pourraient être exercées par les élus.

Posant un regard critique sur l'acte 3 de la décentralisation, l'AMS a fait 19 propositions au chef de l'Etat pour une meilleure gestion de cette nouvelle étape. Mais cette réforme, tout comme la Charte de la décentralisa-

tion, ne devrait pas remettre en cause les acquis démocratiques enregistrés par les Collectivités locales lors des réformes antérieures. "Il n'y a pas lieu de se précipiter et l'acte 3 ne doit pas faire reporter les élections locales de 2014", soulignent les maires du Sénégal. Ils préconisent d'approfondir la réflexion sur les grands axes de l'acte 3.

"L'acte 3 ne doit pas faire reporter les élections locales de 2014"

Si cette réforme devrait transférer de nouvelles compétences aux Collectivités locales, l'AMS estime qu'il serait indispensable de renforcer leurs ressources humaines. Elle demande à ce niveau de recenser les

experts disponibles dans chaque région, aussi bien parmi les élus locaux que dans la population en général. "Cela permettrait de disposer d'un tableau exhaustif et diversifié en valorisant l'expertise locale dans la mise en œuvre de l'Acte 3", lit-on dans le mémorandum.

Les quartiers et les villages devraient être renforcés à travers l'élaboration de nouveaux statuts en vue de les adapter au nouveau contexte. Dans le même document, qui sera déposé sur la table du président de la République, les élus locaux du Sénégal demandent l'adoption des textes déjà élaborés sur le statut de l'élu local. Il est aussi demandé une rénovation de la fiscalité locale pour renforcer les ressources financières des collectivités locales. De même que la mise en place d'une "péréquation financière, horizontale et verticale", pour réduire les disparités entre collectivités. Les communes doivent aussi être orientées vers des mécanismes financiers innovants.

Quant au projet d'érection du département en collectivité territoriale, il a recueilli un accord unanime. Et à ce niveau, précisent les élus, il sera utile de renforcer la lisibilité des rôles de la région, du département et de la commune. ■

ACTE 3 DE LA DÉCENTRALISATION Le Forum civil dénonce le copier-coller du modèle français

Le pilotage actuel de l'Acte 3 de la décentralisation ne trouve pas grâce auprès du Forum civil. En effet, dans une déclaration parvenue hier à notre rédaction, la section sénégalaise de Transparency International estime que "la décentralisation ne doit pas seulement être l'affaire de consultance au détriment des vrais besoins des populations où la participation citoyenne est la seule garantie d'une appropriation sûre. Au contraire, elle devra permettre de bâtir le développement à partir des opportunités, atouts et potentialités des acteurs à la base". Or, poursuit le document, "aujourd'hui les conditions nécessaires à une bonne participation des citoyens de tous bords, parce qu'il s'agit d'une réforme sur les modalités d'expression de la citoyenneté, ne sont pas respectées. Les cas de Louga, Matam..."

Sans doute, le gouvernement sénégalais avait-il promis, lors de la Déclaration de politique générale du Premier ministre, "le renforcement de la décentralisation et la territorialisation des politiques publiques, en vue de donner une plus forte impulsion au développement des terroirs", admet le Forum civil. Toutefois, les réformes à ce niveau ne seront possibles qu'"avec les vrais concepts sénégalais et non (en faisant) le copier-coller du modèle français". Une occasion pour le Forum de "s'insurger contre la non participation des citoyens depuis les réformes de 1960, 1972, 1996 et celle de 2013". ■

CH. THIAM

POUR UNE BANLIEUE PLUS COMPÉTITIVE

Pikine pourrait être découpé en deux départements

CHEIKH THIAM

Dans le cadre de l'acte 3 de la décentralisation, une réunion a été tenue le vendredi passé à la préfecture de Pikine avec l'ensemble des élus départementaux, les mouvements associatifs et structures techniques pour plancher sur la cohérence territoriale dans la région de Dakar, et spécifiquement dans le

département de Pikine."L'idée phare de cette réflexion et de cette réforme en perspective est de créer des territoires viables, compétitifs et porteurs de développement. Cet impératif ne doit pas impacter négativement sur la vie des populations", averti le préfet de Pikine, Alioune Aïdara Niang. Qui a ajouté : "Il faudra également éviter, dans cet exercice, de dépouiller certaines zones aux profits d'autres par le

biais de l'émiettement".

De l'exposé du comité technique régional, il ressort que "le département de Pikine doit être divisé en deux entités, a indiqué le préfet, sans plus de précisions sur les zones à créer, celles à dépouiller, les regroupements éventuels, etc. Autant questions à discuter, a indiqué le haut fonctionnaire. "Certains veulent aussi que Keur Massar soit érigée comme le deuxième département de Pikine, mais il appartient aux uns et autres d'en dire la pertinence et de fixer les zones à polariser à cet effet", a dit le préfet. Mais "si Keur Massar doit être un département, il faudra de facto redécouper Pikine et là, il faudra dire quels

seront la taille et le ressort de ce nouveau département. C'est une option qui est agitée et le comité technique va statuer dessus".

Pour Alioune Aïdara Niang, les choses en sont au stade de la réflexion, mais à la fin, la région fera l'agrégation des résultats issus des ateliers des différents départements que compte Dakar pour dégager une position finale. "L'Etat veut des pôles viables, compétitifs et porteurs de développement. C'est cela l'esprit. (En fin de compte), les résultats consolidés feront l'objet de lois, et à l'exercice, on pourra en savoir les avantages et les inconvénients", a promis le préfet. ■

PORTEURS DE PANCARTES 1958

Le malaise grossit autour de Me Mbaye Jacques Diop

Au sein de l'Association des porteurs de pancartes, la sérénité n'est pas de mise, avec les accusations tous azimuts portées à l'encontre de Me Mbaye Jacques Diop concernant sa gestion jugée peu démocratique.

AÏDA DIÈNE (STAGIAIRE)

C'est la crise chez les porteurs de pancartes du 26 août 1958. Alors que l'association commémorait hier l'acte historique posé contre le Général Charles De Gaulle lors de sa visite à Dakar, ça tire à hue et à dia à l'interne. Et les fissures sont en train de se consolider contre "la dictature" du président Mbaye Jacques Diop dont la gestion de l'association ne plaît pas à tout le

monde.

Dans les jardins de l'Hôtel de ville, hier, des absences remarquables ont été signalées du côté de certains grands responsables de l'association. Les plus en vue sont celles de Guirane Ndoye, le premier vice-président, du secrétaire général Assane Masson Diop, et du chargé de l'organisation, Amadou Baro Diène (photo). Selon nos informations, c'est "la cheville ouvrière" de l'association qui veut ainsi exprimer "ses divergences" avec

Me Mbaye Jacques Diop.

Les "dysfonctionnements" dans l'association, le "caractère unilatéral" du processus de prise de décision et des "accointances avec le Parti démocratique sénégalais" sont les principaux griefs exprimés à l'encontre de l'ancien maire de Rufisque. Il est à noter que de hauts responsables du PDS étaient présents à la journée d'hier, dont Awa Diop, la présidente du Mouvement national des femmes libérales, Aïda Ndongue, ex-sénatrice, et une représentante de l'ancienne ministre d'Etat Aïda Mbodji.

Interrogé sur les absences, Me Mbaye Jacques Diop a minimisé en répliquant, avec le cas Baro Diène, que ce dernier est en fait "malade", ce qui expliquerait qu'il n'ait pu assister à la journée. Toutefois, des sources proches de la direction de l'association ont indiqué à EnQuête : "Baro Diène, secrétaire à l'organisation, a accompli toutes les tâches qui lui étaient confiées à ce titre. Mais son



absence nous a intrigués."

Autre front, le débat sur la participation réelle du président de l'association à la manifestation du 26 août 1958. A ce sujet, Me Mbaye Jacques Diop a traité de "fous" les tenants

d'une telle thèse. "Je peux dire que ces gens qui portent cette accusation veulent diviser en deux l'association alors que, au moment où nous menions le combat, ils n'étaient même pas dans le pays", s'est insurgé l'ex-Président du Craes.

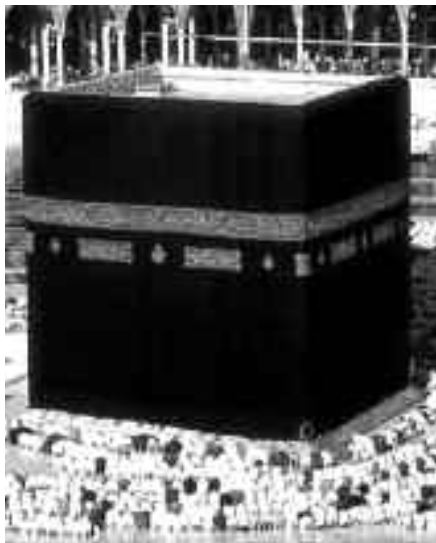
"C'est le Général De Gaulle lui-même qui a donné le nom, il nous a pris en dérision en nous appelant les porteurs des pancartes. Nous avons pris cela comme un trophée de guerre. Et cela nous a permis, quelques mois plus tard, d'accéder à la souveraineté internationale", a-t-il précisé. Il a aussi rappelé que De Gaulle avait été reçu de manière "tumultueuse" à Dakar alors qu'il était en tournée en Afrique pour "vendre "sa constitution".

Me Diop a annoncé la création prochaine d'une association des enfants de porteurs de pancartes. Les parrains de la journée d'hier étaient le Pr. Assane Seck, Cheikh amaly Sy et Me Boubacar Seck, tous défunts. ■

MENACES SUR LE PÉLERINAGE À LA MECQUE

Le Hadj des Sénégalais suspendu à "une lettre de garantie"

Le commissaire général du pèlerinage à La Mecque serait-il en eaux troubles ? Les Sénégalais risqueraient, par sa faute, de ne pas faire "le hadj" cette année. Cette révélation faite hier par des voyageurs privés actuellement aux Lieux Saints de l'Islam, enfonce El Hadj Mansour Diop.



■ MATEL BOCOUM

Après les révélations fracassantes de l'Inspection générale d'État sur la gestion du commissariat général du pèlerinage à La Mecque, voilà que des voyageurs privés montent au créneau pour dénoncer un "manque de professionnalisme" qui risque de porter un lourd préjudice aux Sénégalais. A les en croire, ils sont tous opprimés par une inquiétude : celle de voir nos compatriotes privés d'un séjour aux Lieux saints de l'Islam. Ce, par la faute du commissaire général qui

tarde à signer la lettre de garantie qui facilitera le convoi des pèlerins à La Mecque. Depuis La Mecque où il se trouve, le secrétaire général de l'Unocom a laissé entendre tout son désarroi. "Nous nous sommes rendus ce matin au Mont Asafar où siège l'établissement des Africains non arabes pour rencontrer le Directeur Adnan Moctar et le patron du Hadj des africains non arabes. Nous nous inquiétons de rester 10 jours sans pouvoir effectuer une quelconque opération. Il nous a signifié que les blocages se situent au niveau des autorités sénégalaises et notamment du commissariat général". Ce dernier devait signer une

lettre de garantie, il y a 5 jours. "Mais, il ne semble pas décidé à respecter les clauses du contrat. S'il ne signe pas cette lettre d'ici peu, aucun Sénégalais ne posera les pieds à La Mecque en terre saoudienne", se désole-t-il.

Et d'ajouter : "La situation est compliquée. On est paralysés actuellement vu qu'on ne peut entreprendre aucune démarche. On en appelle à une intervention des autorités sénégalaises. On ignore pourquoi le commissaire général ne réagit pas, jusqu'à présent. Le ministre saoudien de tutelle n'a pas reçu de papier. On ne comprend pas pourquoi des opérations qui auraient dû avoir lieu depuis 45 jours n'ont pas encore été effectuées. Or il y a un calendrier bien défini."

Et de rappeler : "Les Saoudiens nous ont signifié qu'ils ont tout fait pour sauver le pèlerinage des Sénégalais. D'ailleurs, lorsque les autorités sénégalaises ont tardé à verser la caution, ils étaient prêts à décaisser la somme. Mais ce matin, ils ont été clairs. Ils ont tout essayé, mais ils se heurtent à un manque de volonté des autorités sénégalaises." ■

GUÉDIAWAYE- À CAUSE D'UNE FILLE Pape Aïdara poignarde et tue son ami Pape Mbaye Ndong

Les riverains du célèbre arrêt Dial Mbaye de Sam Notaire, une localité du département de Guédiawaye, ont encore du mal à se remettre du meurtre de Pape Mbaye Ndong. Dans la nuit du vendredi au samedi, ils ont assisté à une scène d'une rare violence qui a vu Chérif Mouhamadoune Aïdara dit Pape Aïdara poignarder son ami. Selon les informations reçues, les deux amis se sont bagarrés pour une histoire de fille. Mardi, vers les coups de 22h, en l'absence de Pape Mbaye Ndong, Pape Aïdara a amené sa fiancée pour une partie de jambes en l'air. Une chose que la maman de la victime n'a pas aimée, en leur interdisant d'ailleurs l'accès de la chambre de son fils.

Plus tard, la maman s'en est ouverte à son défunt fils qui est allé tancé son ami. Depuis lors, selon nos sources, les relations entre les deux amis demeuraient exécrables, jusqu'à la nuit du vendredi au samedi. Vers les coups de 3h 45mn, ils se sont croisés à l'arrêt Dial Mbaye. Des insanités ont aussitôt fusé entre les deux protagonistes, suivies d'une vive altercation. Le défunt, moins costaud que le présumé meurtrier, s'était muni d'un couteau. Au cours de la bagarre, Aïdara plus balèze s'en est emparé, avant de lui planter deux coups à l'épaule et au cou. Acheminé aussitôt à l'hôpital roi Baudouin, il a reçu des soins. De retour dans la maison familiale, il a commencé à se plaindre de vives douleurs. Évacué une seconde fois dans la même structure sanitaire, il a fini par rendre l'âme, à 4h 45mn du matin.

Lorsque le père du défunt est allé en informer la police, le présumé meurtrier et sa fiancée s'étaient volatilisés. Mais, leur cavale a tourné court, puisqu'ils ont été appréhendés par les limiers du commissariat de Thiaroye, au cours d'une mission de sécurisation. Par la suite, Pape Aïdara a été transféré au commissariat central de Guédiawaye.

Le corps sans vie de Pape Mbaye Ndong a été acheminé vers l'hôpital Aristide Le Dantec, pour les besoins d'une autopsie. Le maçon, âgé de 33 ans, habitait à Sam Notaire. Il était marié et père de deux enfants. ■

CH. THIAM

AGRESSIONS MORTELLES, CIRCULATION D'ARMES, MEURTRES...

"Thiès, ville dangereuse !"

■ NDEYE FATOU NIANG THIES

La ville de Thiès est devenue par ces temps qui courent un terreau fertile pour les agressions mortelles. Pour protester et dénoncer la "psychose et la terreur" qui se sont installées dans la ville, les jeunes de la Nouvelle Alliance Citoyenne pour l'Émergence de Thiès (Nacet) ont organisé ce samedi une marche, à travers les rues de la capitale du Rail. Les jeunes ont fait une grande boucle, en passant par le Rond-point du champ des courses, la pharmacie du camp, Angle Serigne Fallou, la Promenade des Thiessois, avant de terminer leur pérégrination à la Gouvernance où ils ont remis un mémorandum au gouverneur.

Cette insécurité "totale" est due, selon Maître Ousmane Diagne, secrétaire général de Nacet, non seulement à un défaut d'éclairage public des artères de la

ville, dont les marchés et les garages, mais surtout à un déficit de personnel et de matériel des forces de sécurité. "Comment pouvons-nous comprendre que dans une grande ville comme la nôtre, tous les poteaux électriques installés sur la voie de contournement nord soient détruits et emportés par des malfaiteurs pour être vendus comme de la ferraille, sans être inquiétés ?", s'interroge-t-il. Cette insécurité dont souffrent les populations thiessoises est ainsi amplifiée, selon le juriste, par la libre circulation des armes dans la ville. "Il est temps que cela cesse et que des mesures idoines soient prises dans ce sens. Notre concitoyen Samba Fam est mort, sauvagement agressé par un homme armé de coupe-coupe (dans le village de Sanghé dans la communauté rurale de Notto Diobass), au moment où plusieurs autres meurtres ont été notés dans la même période à Thiès,

dans les mêmes circonstances (6 meurtres en un mois). Allons-nous continuer à croiser les bras et livrer les populations dont les conducteurs de Jakarta aux agresseurs ? Nous pensons que non", fulmine Me Diagne. C'est pourquoi, les populations thiessoises demandent que le port d'armes de toute catégorie soit interdit dans le périmètre de Thiès et que toute personne arrêtée pour cette infraction soit sévèrement sanctionnée.

Des maires inconnus, Idrissa Seck "abonné absent"

À Thiès, la plupart des quartiers sont plongés dans le noir. Les rares coins éclairés le sont par les soins des populations. Cette situation, selon Me Diagne, encourage non seulement le vol du bétail, mais provoque surtout de nombreux accidents de la circulation. "Les maires des communes d'arrondissement (Thiès Est, Thiès

Ouest, Thiès Nord) sont inconnus de leurs administrés, au moment où, le maire de la ville est abonné absent."

À ces maux, les Thiessois doivent ajouter le fait que "la moindre goutte de pluie occasionne des embouteillages monstres". Ce ne sont pas les populations de Hersent, Diamaguene et des quartiers environnants qui diront le contraire, isolés qu'ils sont du reste de la ville, du fait qu'aucun transport en commun n'ose plus emprunter l'avenue El Hadji Omar Tall, encore moins passer par le marché Moussanté où devant le camp tropical, au risque de s'embourber dans les eaux. Cependant, ajoute le juriste, le calvaire des populations de ces quartiers sonne comme un moindre mal, face au désarroi des sinistrés de Nguinth, plongés dans les eaux toute l'année. Que dire du canal à ciel ouvert du garage de Dakar, un cimetière ambiant, selon le juriste, au moment où les projecteurs qui doivent en assurer l'éclairage ne le sont que de nom. La liste est loin d'être exhaustive. ■

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

Le CREDHO préconise une approche africaine

■ FATOU SY

Juges, avocats, greffiers, experts, journalistes... du Sénégal et d'autres pays de la sous-région comme le Burkina Faso, le Bénin et la Mauritanie ont mis en place le Club de recherche et d'étude des droits de l'Homme (CREDHO). Juste après son élection, lors de l'assemblée générale constitutive tenue samedi dernier, le président du CREDHO a fait une précision de taille. "Nous ne serons pas une structure de plus", a souligné le juge

Cheikh Bâ (photo). D'après les explications des membres du CREDHO, la nouvelle structure se veut un cadre de promotion et de vulgarisation des instruments et mécanismes des droits de l'Homme. Parce que, selon le juge Bâ, président du tribunal départemental de Tivaouane, "beaucoup de personnes parlent de droits de l'Homme mais ne les connaissent pas". C'est pourquoi, précise Me Cheikh Ahmed Tidiane Ndiaye, coordonnateur du comité de suivi de la mise en place du CREDHO, élu finalement secrétaire général, "nous



n'allons pas faire dans la protestation ou le militantisme, mais nous avons une vocation scientifique pour que les combats que mènent les organisations de

défense de droits de l'Homme soient mieux compris par les citoyens". Ce travail se fera compte tenue des réalités africaines. D'où le sens de leur slogan articulé autour "de la vision africaine des droits de l'Homme". Car, selon Me Macodou Ndour, "même si en matière de droits de l'Homme, l'universalité est le principe, il faut tenir compte des spécificités africaines". En d'autres termes, fustige le vice-président du CREDHO, "on ne peut pas calquer de manière aveugle et brutale certaines positions venant d'ailleurs". A juste titre, le président du CREDHO cite l'exemple du combat contre l'excision menée par les organisations de défense des droits de l'Homme. "Ce n'est pas un projet qui est né d'une expertise sénégalaise. C'est quelque chose que d'autres cultures ont appréhendé et critiqué parce que contraire

à leur choix de vie. Donc, ils ont pensé qu'en l'intégrant dans le corpus juridique des droits de l'Homme au niveau international, ils pourront en faire un instrument de contestation", se désole le magistrat. Et de poursuivre très critique : "Je suis contre l'excision, mais je pense que les organisations ne peuvent pas mener ce combat, en tenant un certain discours libéral, vulgaire, dénonciateur et en faisant fi de la frustration, de la déception et de la dévalorisation des personnes concernées par le phénomène. Je dénonce leur méthode". Pour lui, cette attitude se justifie par l'argent. "Je suis sûr que s'ils n'avaient pas été financés, ils n'auraient pas embrassé ce combat. Je suis contre l'excision. Je suis pour qu'on parle de ses méfaits avec pédagogie et intelligence." ■

AFFAIRE DANGOTE- LES DESSOUS DES NÉGOCIATIONS

Nébuleuse autour de 6 milliards Cfa

Le litige opposant les héritiers de Serigne Saliou Mbacké à Dangote Senegal SA est loin d'être terminé. Le dernier épisode de ce feuilleton a eu lieu le 21 août dernier, avec le renvoi de l'affaire par la Cour suprême devant la Cour d'Appel de Dakar. Au-delà de la procédure judiciaire, les deux parties sont passées tout près d'un accord, qui aurait permis de mettre un terme à cette affaire.



BOCAR ALPHA KANE

Un mauvais arrangement vaut mieux qu'un bon procès. Les héritiers de feu Serigne Saliou et Aliko Dangote l'ont compris. Les négociations ont commencé avec une lettre d'excuses que les héritiers ont exigée de Dangote Senegal SA, avant toute discussion. Le 17 février 2013, deux mandataires du Nigérian Aliko Dangote rédigent une lettre d'excuses en son nom, pour regretter le malentendu qui a conduit à ce litige, ainsi que les préjudices subies par la famille de feu Serigne Saliou Mbacké. Le même jour, les deux mandataires, en l'occurrence Ahmed Shehu Yakasai et Mahmoud Kazoure, se rendent chez Serigne Moustapha Saliou pour une visite de courtoisie de 48 heures. Ils étaient accompagnés du sieur Oumar Top, qui conduit les négociations en vue d'un accord entre les deux parties. Après leur séjour, les mandataires rédigent une seconde lettre pour remercier le chef religieux des honneurs et réjouissances qui leur ont été réservés, tout en réitérant les excuses de Dangote et sa disponibilité quant à l'ouverture de négociations.

Protocole d'accord

C'est dans cette dynamique et après de nombreux échanges et discussions, qu'un projet de protocole d'accord a été préparé, accompagné d'un procès-verbal de conciliation que les avocats des deux parties devaient signer. Le projet de protocole d'accord dispose, entre autres que : "Dangote Senegal SA renonce au pourvoi en cassation contre l'arrêt n° 276, rendu

le 17 juillet 2012 par la Cour d'Appel de Dakar et à toutes les procédures ayant un rapport direct ou indirect avec cette affaire ; les héritiers renoncent entièrement et intégralement à leurs droits sur l'intégralité du périmètre occupé par Dangote et lui transfèrent entièrement ledit périmètre ainsi que les droits qui y sont attachés ; les héritiers renoncent au bénéfice de la mesure d'expulsion prononcée par l'arrêt n°276 rendu le 17 juillet 2012 par la Cour d'Appel ; les deux parties acceptent que la signature du protocole d'accord constitue un règlement définitif du litige et enfin Dangote s'engage à prendre en charge le préjudice subi par les héritiers de Serigne Saliou Mbacké, fixé d'accord parties à la somme de six milliards six-cent-soixante millions, ce montant inclut l'intégralité du préjudice, ainsi que les frais et débours de toute nature auxquels les héritiers ont pu s'exposer dans le cadre de la présente affaire. C'est l'exécution de ce dernier point qui va poser problème".

"Retard inadmissible"

En effet, dans une lettre datée du 4 mars 2013, Serigne Moustapha Saliou Mbacké interpelle Oumar Top agissant ès-nom et ès-qualité pour le compte de DANGOTE en ces termes : "Suite à votre intermédiation, Dangote a manifesté sa ferme volonté de parvenir à un règlement à l'amiable de cette affaire. Les points essentiels de ce règlement ont d'ores et déjà été arrêtés ainsi que vous le savez. Dès lors, le retard noté dans la concrétisation des engagements s'avère inadmissible. Ces tergiversations relevées

ne sauraient perdurer. A défaut de ce faire, les instructions seront données pour la reprise des actions de la main la plus ferme."

Le 7 mars 2013, le collectif des avocats des héritiers de Serigne Saliou Mbacké adresse à son tour une correspondance à la SCP Geni & Kébé, les conseils de Dangote Senegal Sa pour préciser que la lettre du 4 mars adressée au sieur Top "a été transmise à titre d'information et que le paiement en espèces constitue l'une des conditions posées par notre mandant".

En réponse, la SCP Geni & Kébé envoie une correspondance au collectif des avocats des héritiers pour attirer leur attention sur "le problème que pose le versement des 6 milliards 660 millions en espèces" et propose qu'"un compte soit ouvert soit au nom de Serigne Moustapha Saliou soit que la somme soit déposée sur le compte carpa des avocats". La SCP rappelle en outre "avoir bien compris que Moustapha souhaite que le versement se fasse en espèces et à son domicile" et évoque une concertation en interne "quant à la légalité et la régularité d'un tel procédé".

Méfiance

Le 11 mars, Serigne Moustapha Saliou s'impatiente et réécrit à Oumar Top pour lui signaler que ses "mandataires ne manifestent pas une volonté claire de souscrire à leurs engagements, en particulier au retrait du pourvoi en cassation dirigé contre l'arrêt du 17 juillet 2012" avant de lui demander "de faire venir M. Aliko Dangoté en personne pour la finalisation et la concrétisation du règlement à l'amiable".

Après cette correspondance, Serigne Moustapha Saliou ouvre un compte bancaire dans les livres de la Société Générale à Touba. Le chef religieux envoie alors à l'agence qui tient son compte de s'opposer à tout virement sur son compte sans son accord préalable.

Le 15 mars 2013, la SCP Geni & Kébé écrit à la SGBS Roume pour annoncer un virement imminent de 6 660 000 000 F Cfa provenant de Dangote Senegal SA. Le cabinet d'avocat précise dans la lettre que "cette somme est destinée aux héritiers de feu Serigne Saliou Mbacké dans le cadre d'un litige qui les a opposés à la société Dangote SENE GAL SA, litige pour lequel les parties ont convenu de mettre un terme par un protocole d'accord qui sera signé entre les parties très prochainement. Ce montant qui constitue la somme transactionnelle à verser par DANGOTE SA aux héritiers sera mis à la disposition de Monsieur Moustapha Saliou Mbacké, leur représentant. Ce

montant ne sera versé qu'à la double condition ci-après : 1- à la signature du protocole d'accord par les deux parties ; 2- à la transmission d'une lettre par les deux parties confirmant que le protocole a été signé et vous autorisant à verser sur le compte de Monsieur Moustapha Saliou ledit montant". Les avocats demandent par ailleurs à la banque "d'émettre un avis de crédit confirmant le virement et qu'il sera remis à qui de droit si les conditions sont remplies".

Le 27 mars, la SGBS atteste avoir crédité le compte Carpa de la SCP Geni & Kébé de la somme de 6 669 696 392 F Cfa, moins les commissions d'un montant de 13 349 923 F Cfa. Le même jour, Serigne Moustapha Saliou demande à l'agence SGBS de Touba de lever l'opposition sur les virements au crédit de son compte. Le lendemain, la SGBS notifie au fils de Serigne Saliou le virement de l'argent sur le compte carpa de la SCP Geni & Kébé.

Dangoté rétro-pédale

Les 6 660 000 000 de francs Cfa ne sont pas arrivés sur le compte de Serigne Moustapha Saliou et pour plusieurs raisons qui ont finalement conduit les négociations dans l'impasse. D'abord Dangote Senegal SA voulait faire valider le protocole d'accord par ses conseils, avant de procéder à sa signature avec l'autre partie. C'est pourquoi, le 5 avril 2013, le collectif des avocats des héritiers écrit à la SCP Geni & Kébé pour protester contre les lenteurs de la signature de l'accord, dont les corrections et les modifications pouvaient être apportées au lieu et au jour de la signature, une proposition refusée par les conseils de Dangote.

Ensuite, la somme envoyée par Dangote était de 6 669 696 392 F Cfa mois, les frais bancaires s'élevant à 13 349 923 F Cfa. Il reste donc 6 656 346 469 F Cfa, donc un peu moins des 6 milliards 660 millions prévus. Les mandataires de Dangote Senegal SA ont promis de rembourser la différence (3 653 531 F Cfa) en espèces lors de la signature du protocole, mais les héritiers n'ont pas accepté cette proposition. Enfin, Dangote Senegal SA a demandé à Serigne Moustapha Saliou de présenter une procuration attestant qu'il est le représentant des héritiers de Serigne Saliou. Ce qu'il a refusé dans un premier temps, avant d'accepter finalement. C'était trop tard puisque l'argent était déjà reparti dans les comptes de Dangote. Même si les contacts sont maintenus, les deux parties n'avaient d'autres solutions que d'attendre la délibération de la Cour suprême.

Au demeurant, ce litige est révélateur de la pagaille administrative qui règne dans le foncier au Sénégal. Les terres attribuées à Dangote et feu Serigne Saliou ne sont pas les mêmes. Aucune des deux parties ne dispose de titre de propriété, de bail, etc. Elles brandissent des décrets qui, au regard du droit foncier, n'ont aucune valeur et ne constituent en rien des titres de propriété. ■

RETARD DE SUBVENTION DE LA MAIRIE DE SAINT-LOUIS

Les pré-collecteurs menacent de salir la vieille ville



Les 17 GIE CETOM de Saint-Louis menacent d'arrêter la collecte des ordures dans les quartiers de la ville. Faute de moyens financiers, ces pré-collecteurs ont alerté l'opinion sur leur situation avant de passer "bientôt" à une vitesse supérieure, celle de l'occupation de plusieurs artères urbaines.

Créés du temps du maire Abdoulaye Diaw Chimère, ces GIE CETOM assurent quotidiennement la collecte des ordures dans les maisons du faubourg de Sor et d'une partie de la Langue de Barbarie. Les ordures sont acheminées par charrettes vers des points où les camions du service du nettoyage de la mairie viennent procéder à l'enlèvement pour le Centre d'enfouissement technique situé dans la communauté rurale de Gandon. Chaque maison verse 1000 francs à la fin du mois au GIE CETOM rattaché à sa localité. Mais seulement un tiers des habitations s'acquittent correctement de la redevance. L'argent réuni est destiné au salaire des pré-collecteurs, à la nourriture des chevaux et au nettoyage des enclos. Et c'est pour juguler le gap financier que GIE CETOM reçoit une subvention mensuelle de 150 000 francs Cfa de la mairie de Saint-Louis.

Toutefois, depuis environ 12 mois, la subvention a disparu. Les pré-collecteurs pointent un doigt accusateur sur l'édile Cheikh Bamba Dièye (photo). Pour le secrétaire général du collectif, Ndiaye Yacine Sèye, cette situation, une première à Saint-Louis, n'est plus tenable. "Pour l'année 2013, nous n'avons reçu qu'une seule subvention, de même que pour les années 2010 et 2011", souligne-t-il.

Dans la troupe de pré-collecteurs, certains préconisent l'occupation des rues de la ville, et d'autres sont favorables à l'arrêt de travail. Cette dernière solution risquerait de rendre la ville invivable alors que Saint-Louis est déjà célèbre pour son insalubrité légendaire.

A la mairie, on parle peu de cette affaire. Selon certaines sources, le mandat de paiement de la subvention a déjà été émis par la Perception municipale. ■

FARA SYLLA
(CORRESPONDANT À SAINT-LOUIS)

DÉCÈS DE THIÉMOKHO COULIBALY (REPORTER-PHOTOGRAPHE)

Un homme bien s'en est allé !



Kilifeu immortalisé par Thiémokho Coulibaly, le 23 juin 2011

■ MOMAR DIENG

“**L**a dernière fois que j'ai parlé avec lui, il m'a dit : “Tiens, je t'ai déjà trouvé un nouvel emploi, toi !”, m'a confié sur facebook hier une consœur toute émue par la disparition brutale de Thiémokho Coulibaly. “Un jour, lors d'un point de presse au ministère de l'Intérieur, il m'indiquait la manière avec laquelle je devais procéder pour avoir de bonnes infos. Puis il m'a raccompagné jusqu'au terminus pour me montrer le bus que je devais prendre pour rentrer chez moi”, raconte toujours sur le même réseau social une autre consœur, novice à l'époque. Deux témoignages qui suffisent à camper cet homme bon et bien à tous égards.

A la cérémonie religieuse d'hier dans son quartier fétiche de la Médina, comme à sa dernière demeure, le cimetière de Yoff, les hommages se sont mêlés à l'incompréhension, la tristesse à la réalité, la résignation à l'espoir. Hommages à un professionnel aguerri qui a plusieurs fois risqué sa santé (et sa vie) face aux événements politiques survenus dans notre pays. L'un des derniers en date remonte aux pogroms du 23 juin 2011... Incompréhension devant le caractère impitoyable du décret divin, mais posture très vite relativisée au souvenir de ce somptueux verset coranique qui tranquillise les musulmans : “Innâ lillâhi wa innâ ileyhi râdjioûn” (A Dieu nous appartenons, à Lui nous retournons.”

Abdoulaye Ndiaga Sylla a parfaitement résumé en quelques mots l'immense personnalité humaine et professionnelle de “Grand Thié” dont la carrière se confond avec le Groupe Sud Communication. Mais pour un autre confrère, Moriba Magassouba, consterné par la mort de cet homme qui “était plus qu'un frère” pour lui, “sa conscience” et “son professionnalisme” “auraient dû” lui réserver “une meilleure carrière”.

Cela touche à une autre dimension de Thiémokho Coulibaly : la simplicité. Il savait se contenter de ce qu'il avait, et au besoin, le partageait avec les autres, avec le premier venu. Loin des petites querelles, véridique dans les conflits, il avait assez de force pour vous dire, en face, ce qu'il pouvait avoir sur le cœur.

Mais Thié savait cacher des choses. Rares sont ceux qui savent qu'il était hyper-tendu. “Ah bon ! Il avait l'hypertension ?” se sont interrogés en chœur beaucoup de personnes pourtant proches”. C'était bien sûr un des traits de caractère de Thiémokho. Pudique jusque dans la mort.

Grand, tu vas nous manquer... ■



Un autre chef d'œuvre de Grand Thié, ce fameux 23 juin...

Un gros lot à gagner avec Ecobank !

25
ANS
1988 - 2013

Déposez simplement de l'argent sur votre compte courant ou épargne. Faites-le plus souvent pour augmenter vos chances de gagner !

Gagnez une 4x4



Offre soumise à conditions. Les lots affichés sont non contractuels.

ecobank.com

Ecobank
La Banque Panafricaine

EN PRIVÉ AVEC... SALAM DIALLO

“Où est passé l'argent collecté pour les inondations l'année dernière ?”

De la sortie de son prochain album à la chute de sa notoriété, le chanteur ambiancéur Salam Diallo s'ouvre à EnQuête dans cet entretien. Très engagé dans l'humanitaire, l'artiste s'était beaucoup investi l'année dernière pour aider les sinistrés de la banlieue dakaraise. Un an après, il s'étonne que le problème persiste et même s'aggrave. Il évoque ses incompréhensions ici.



■ PAR BIGUÉ BOB

Cela fait un bon moment que l'on ne vous entend pas ?

Je suis là. J'honore mes contrats. On sort juste du mois de ramadan. Je n'étais pas là pendant la Korité. Je suis allé jouer en Écosse. Là, je suis de retour et j'ai repris mes activités dans les différents clubs où je jouais. J'ai également des contrats dans certaines régions que je dois honorer les jours à venir. Je travaille également sur mon prochain cd. A cet effet, j'ai sorti un clip qui tourne actuellement sur les chaînes de télévision.

Il y a une communauté sénégalaise assez forte en Écosse pour que vous y soyez invité ?

J'ai eu un contrat et je suis allé jouer. J'ai joué en play-back. La majeure partie du public présent était gambienne. Il y avait des Sénégalais mais ils n'étaient pas si nombreux que cela. Je crois que je suis l'un des premiers artistes sénégalais après Youssou Ndour et Daara J à aller prescrire en Écosse. J'y ai passé trois jours.

Des singles, vous en avez beaucoup sortis. On annonce un album qui tarde. Quand sera-t-il sur le marché ?

Vous savez, le fait de sortir les chansons de l'album une à une est un choix bien calculé. On l'a fait pour que l'album se vende bien et soit bien connu à sa sortie. Les cd ne se vendent plus bien. Pour vendre, il faut des stratégies. Donc, considérez ce choix comme une stratégie de vente. On a voulu sortir le cd depuis longtemps. Mais, la musique évolue et de nouvelles choses sortent également. Cette fois-ci, on est décidé et on tient à le sortir au mois de novembre. Sa

mise sur le marché sera suivie d'un grand spectacle dont le choix du lieu n'est pas encore arrêté. Nous sommes en train de voir entre le Grand-Théâtre et Sorano.

Parlez-nous un peu plus de cette soirée.

Elle va marquer la sortie de l'album. En plus, j'avais promis depuis longtemps aux journalistes de leur dédier une soirée. Ça sera l'occasion de tenir parole. Je veux vraiment faire cela en l'honneur de mes amis journalistes.

Quelle nouveauté dans l'album ?

Cette production sera très différente de mes précédentes. On me connaît comme ambiancéur. Dans cet album, je viens avec des thèmes pour chaque chanson. Il y aura donc de l'ambiance et des messages à passer. Je vais beaucoup parler de solidarité dans cet album. Car la vie est difficile au Sénégal. Je fais dans l'humanitaire même si je ne suis pas riche. Je veux qu'on aide les sinistrés, les malades, etc. L'année dernière par exemple, je me suis beaucoup investi dans la lutte contre les inondations. Et cette année, les choses se sont empirées pour les sinistrés. Le problème n'est toujours pas résolu. Avec toute la mobilisation, il reste énormément de choses à faire. On a besoin de savoir ce qu'est devenu l'argent collecté et versé. Qu'on nous dise ce qu'il en est. Qu'a-t-on fait des sous collectés ? Il faut qu'on nous mette au courant...

Quelle attitude adopter alors face à cela ?

Pour moi, quand il y a un problème, il faut se lever et essayer tant soit peu d'aider. Maintenant, ce que l'on fait de l'argent est important. Ce qu'on en a fait vraiment, c'est maintenant entre

Dieu et les autorités à qui l'argent a été remis.

Vous l'avez remis à qui cet argent destiné aux sinistrés ?

Je crois que c'est au ministre de l'Intérieur (NDLR : Mbaye Ndiaye à l'époque). Certains expliquent comment l'argent a été utilisé. Mais moi je parle en tant que Salam Diallo. Tout le monde a vu comment je me suis investi l'année dernière même si je ne suis ni millionnaire ni milliardaire. J'ai fait des quêtes et j'ai versé cet argent. Aujourd'hui nul ne sait où est allé cet argent...

Malgré tout, vous comptez remettre ça pour les sinistrés ?

Je ferai ce que je pourrai. Je répondrais à tous ceux qui m'appelleront pour donner un coup de main. On ne peut attendre et regarder les gens souffrir.

Qu'est-ce qui explique cette fibre humanitaire chez vous, notamment dans vos relations avec les prisonniers ?

Je ne vais pas seulement dans les prisons. Je suis aussi dans les hôpitaux. C'est juste que quand je le fais, je ne communique pas dessus ou que je n'emmène pas des journalistes avec moi. La philosophie, c'est que je dois aider les gens qui sont dans le besoin car je suis Salam (NDLR : la paix en langue arabe) et je suis aussi talibé mouride. Ce que je fais est un devoir.

Vous avez perdu la notoriété acquise avec la danse Goana. Avez-vous le sentiment d'être vraiment en chute ?

Qu'appellez-vous chute ? Je joue toujours dans les mêmes boîtes. Il est normal qu'il n'y ait pas autant de monde que du temps de Goana. Quand une personne sort une chanson accompagnée d'une danse et qu'elle soit un tube, il est normal que ses soirées débordent de monde. Cela ne signifie pas que ce sera éternel. Je rends grâce à Dieu d'avoir connu ces moments et d'avoir même eu le micro d'or. Je n'ai pas autant chuté que ça ! Quand je joue, il y a encore du monde. Il ne faut pas aussi oublier que je ne suis pas un chanteur mais un animateur.

Votre prochain album vous ramènera-t-il à ce stade ?

Je ne sors pas un album pour tendre à un stade. Je fais mon travail pour être présent. Et je suis là. Tu

peux dire que tu es là sans y être. Ndongo Lô n'est pas là mais il est là grâce à ses chansons. Je pars de ce postulat de base. On ne peut citer cinq artistes au Sénégal sans que je n'en fasse partie. Et Dieu sait qu'on est nombreux. Pourtant, seuls peut-être cinq d'entre nous jouent régulièrement. Je me réjouis de faire partie de ce cercle restreint.

Vous pensez peut-être que c'est vous qui marchez le mieux ?

Par forcément mais je suis sûr qu'on fait partie de ceux qui marchent.

Jicoulou, la nouvelle danse dont vous faites la promotion, ça veut dire quoi ?

Je le garde pour le moment pour moi. Je ne le dirai pas avant la sortie de l'album.

Ça c'est en novembre. Vous pouvez quand même nous en parler en attendant

Non et non. Je ne le dirai que le jour de la conférence de presse. Sachez juste que c'est un sigle et que chaque lettre a sa signification.

La même danse est surnommée autrement par d'autres. Cela ne vous dérange pas ?

Pas du tout, au contraire cela me ravit. Vous m'avez déjà entendu dans des polémiques ? Jamais je ne ferai cela. Goana a été rebaptisé par d'autres. Ce n'est pas un problème.

Comment vous est venu la tonalité de cette danse ?

Je fus danseur et percussionniste. Je n'ai pas ces problèmes-là. Tout peut faire parler ma muse.

Quels sont vos projets ?

Là je fais de l'acoustique. Vraiment cela me tient à cœur. Dès que je termine mon album live, je veux me concentrer sur ça. Je veux mettre ce style en exergue. Je commence déjà à produire dans les bars restaurants.

Les mbalaxmen se tournent de plus en plus vers les musiques à la couleur acoustique. Cela signifierait-il que le mbalax ne marche plus ?

Plus rien ne marche dans ce pays. Au Sénégal rien ne marche. Idem en Afrique et partout dans le monde. Cela ne signifie pas pour autant dire que c'est à cause de cela que je m'oriente vers l'acoustique. Un artiste doit être curieux et ouvert. L'acoustique pour moi, c'est de la musique traditionnelle.

Comment arrivez-vous à poser votre voix sur cette musique ?

Je ne chante pas, je ne crie pas. Je fais du slam si on peut dire, une sorte de déclamation. On baisse la cadence et le rythme, et je fais de la poésie.

La mode chez les artistes maintenant, ce sont les soirées anniversaire. A quand la vôtre ?

J'ai deux fois organisé des soirées

anniversaire. Je n'aime pas copier ou mimer. Ce n'est pas parce que tout le monde organise des soirées d'anniversaire que je vais le faire. Il faut être prêt et en mesure de le faire. Et puis chez moi, chaque jour est un jour d'anniversaire. ■

DIAMONO FECC SCHOOL

Les 4 demi-finalistes sur le qui-vive

Il y avait 28 crews au départ de la première édition du "Diamono fecc school". Il n'en reste que quatre après une première étape qui a eu lieu samedi à la plage de la Bceao. Il s'agit de Young lex crew, Dynamik dance, Kill dance et Glamour.

C'est parti pour la première édition du "Diamono fecc school". Une compétition de danse debout pour les b-boys initiée par le label 99 records Jolof for life du rappeur Simon. La plage de la BCEAO a reçu la première manche éliminatoire. Huit crews étaient en compétition et jouaient les quarts de finale. Au finish, Young lex crew, Dynamik dance, Kill dance et Glamour ont été retenus pour la demi-finale, alors que Bout-bas, New style crew, Trouble maker et Monstaz crew ont été recalés.

La plage de Ngor virage va recevoir la prochaine étape prévue le 31 août. En prélude au premier battle, les organisateurs ont tenu une conférence de presse au Centre culturel Blaise Senghor vendredi dernier. A cette occasion, l'un des trois jurés a expliqué que le Diamono fecc school se faisait en 4 versus 4. C'est-à-dire que chaque groupe présentera 4 danseurs. Jusqu'à la finale, ils ont tous le droit de choisir les musiques sur lesquelles ils vont évoluer. Après, il appartiendra aux organisateurs de leur en imposer une.

Seuls deux groupes également iront en finale. Ils seront choisis suivants différents critères dont la qualité de la chorégraphie, la musicalité, l'originalité, la créativité, le style, l'énergie et l'attitude des danseurs. En effet, le fairplay est noté et est beaucoup plus pris en compte que tout le reste. Le gagnant aura droit à 1 million de francs Cfa dont une moitié en espèce et une autre en nature offerte par le sponsor de l'événement.

Globalement, la manifestation requiert 32 millions de francs Cfa pour son organisation. Un budget loin d'être bouclé. "Nous n'avons même pas la moitié de cette somme, car nous attendions toujours la réaction du ministère de l'Environnement. Nous sommes obligés de faire avec les moyens du bord...", explique Simon, dépité. Qui rappelle que, avant chaque Diamono fecc school, des séances de set-setal sont organisées, ainsi qu'une sensibilisation autour des déchets plastique. ■

MARIÉTOU KANE (STAGIAIRE)

MOTS FLÉCHÉS • N°753 (FORCE 3)

CHÉRUBINS	IL ARROSE L'EGYPTE	PREMIER SIGNE DU ZODIAC	AUTRE NOM DE DO	HABITANT	TOTALES	COLORE
IMPULSION	CHALLENGE	REFUSA D'OBÉIR	OMBRAS DE L'OURD	CONSTRUIS	DISCALAGE	
CAPSULE DE RELATIVE				PREMIERE PAGE		
PARTE D'ÉCLOSE				À ELLE		
		DE CETTE FAÇON			DÉPARTEMENT DE	
		SOCIÉTÉ DE PROTECTION ANIMALE			LIGNE POUR NOTER	
FLIEUR DE LA ROYAUTE			PLANCHE MURALE			RÉALISÉE
DOUCHÉ SUR LE RING			TEL. EN PAPIER À PONDRE			
				PRIME		
	DEPART			OU RENDENT SERVICE		
TRANSPORT URBAIN	RÉDUIRE EN POUVRE					
ENTRE LE CANADA ET LE MEXIQUE			PARFUM PUSSEVANT		ANCIENNE RELATION	
			EXTRAITS-RESTRE		ELLE CALME LA DOULEUR	
		DIFFUSE				
		PÉNIBLES		TONDU		
				RÈGLES DOUBLES		
TREMBLER	PUCES OU PUCERONS					DÉSERT DE DUNES
	GLACÉ					
				ARTICLE MASCULIN		
				ENGAGER		
PERIODE POUR LES GÉOLOGUES			TENUE D'ÉTÉ			
ARRE DECOUPLER			CARBURANT			
		VISÈRES			CÉRÉALE	
		COMITÉ DU PUBLIC SPORTIF			PAS RAPIDE	
ROUER DE COUPE				DEJÀ		PLANTE PIQUANTE
ÉLÉMENT DE BOBINE				TENDANCE EFFORT		
		TRAITE DE NUIT			QU'IL SOIT ANS	
		ANNEXE			CETTE CHOSE-CI	
NOUVEAU DE FORCE			JETER			AVANT LES AUTRES
ACCESSOIRE DE COUURE			PILE DE CHOSES			
		PRIT UN PROCÈS			APRÈS JE	
		SES JOURS			IL PRÉPARE LA FUMÉE	
RENDEZ-VOUS						
PETITS GRÈMS				ANCLE		
						ELLES POUVENT

horoscope

Bélier

☿ Relationnel : pour une fois vous serez heureux de profiter du moment présent et cela vous permettra d'apprécier vos habitudes. ☼ Boulot / Argent : vous devrez faire face à pas mal de petites oppositions. ▼ Bien-être : vous serez certainement amené à puiser dans vos réserves d'énergie.

Taureau

☿ Relationnel : vos échanges avec les autres seront un peu plus froids ou distants, cependant, cela sera provisoire. ☼ Boulot / Argent : vous saurez attirer l'attention à vous. Pour certains, vos choix et vos décisions vous permettront de vous démarquer. ▼ Bien-être : les autres auront une certaine influence sur votre moral alors sachez garder la tête froide.

Gémeaux

☿ Relationnel : vous aurez envie de plus de complicité ou de romantisme si vous êtes en couple. Pour les autres, pour vivre heureux, vivez cachés. ☼ Boulot / Argent : pour certains, ce lundi vous verra faire des économies d'énergie mais aussi d'argent. ▼ Bien-être : vous commencerez la semaine en douceur.

Cancer

☿ Relationnel : vous serez sociable, ouvert et très communicatif. Ainsi, vous prendrez grand plaisir à aller vers les autres. ☼ Boulot / Argent : ce sera un lundi de projets, d'idées et d'ouvertures. ▼ Bien-être : à l'écoute de votre corps, vous saurez préserver votre capital santé.

Lion

☿ Relationnel : vous saurez faire face à vos responsabilités, et ce, quelles qu'elles soient. ☼ Boulot / Argent : journée de travail intense qui sera un peu un avant-goût de votre semaine, courage. ▼ Bien-être : vous saurez vous dépasser.

Vierge

☿ Relationnel : aujourd'hui, vous serez curieux des autres et vous prendrez un grand plaisir à découvrir de nouveaux horizons relationnels. ☼ Boulot / Argent : excellent lundi pour élargir votre vision du monde ou pour peaufiner des connaissances. ▼ Bien-être : même si vous manquez un peu d'entraînement, vous parviendrez à aller au bout de toutes vos obligations.

Balance

☿ Relationnel : vous aspirerez à vivre autre chose ou autrement. Ainsi, votre soirée sera soit marquée par la fantaisie, soit par la morosité. ☼ Boulot / Argent : vous commencerez la semaine sur les chapeaux de roues. ▼ Bien-être : pas le temps, de démarrer en douceur, vous devrez être opérationnel dès le réveil.

Scorpion

☿ Relationnel : aujourd'hui, vous aurez souvent la sensation de subir les autres et vous devrez apprendre à vous préserver de certaines relations. ☼ Boulot / Argent : vous rêverez de tranquillité et vous aurez du mal à travailler en équipe. ▼ Bien-être : vous miserez sur le calme.

Sagittaire

☿ Relationnel : vous saurez privilégier les échanges et la douceur dans votre vie amoureuse ou amicale. ☼ Boulot / Argent : belle journée qui vous trouvera assez efficace et plutôt organisé. ▼ Bien-être : en accord avec vous-même, vous déborderez d'énergie.

Capricorne

☿ Relationnel : ce lundi sera parfait pour vous réconcilier avec votre moitié si vous aviez eu un différent, pour vous rapprocher de vos enfants ou pour miser sur le partage. ☼ Boulot / Argent : ce sera la journée des projets et de l'action. ▼ Bien-être : en pleine forme.

Lion

☿ Relationnel : encore une journée qui vous trouvera assez centré sur la famille. ☼ Boulot / Argent : vous devrez revenir à l'essentiel ou revoir vos classiques. ▼ Bien-être : vous devrez puiser dans vos réserves d'énergie et il se peut que vous accusiez quelques moments de fatigue en cours de journée.

Poissons

☿ Relationnel : aujourd'hui, vos amis seront à l'honneur et cela donnera lieu à une sortie. ☼ Boulot / Argent : n'ayez pas peur de bouger, de bousculer vos habitudes ou de sortir des sentiers battus. ▼ Bien-être : vous serez plus nerveux que d'ordinaire.

Solutions

MOT FLÉCHÉ N°752

L	L	M	B	T	M						
D	O	C	I	L	I	T	E	R	A	I	L
C	O	T	E	R	E	C	O	N	N	U	
C	A	L	S	T	E	O	U	I	E	S	
T	O	P	E	M	I	R	M	E	T		
S	I	A	G	R	A	N	D	I	E	R	
O	R	N	E	R	N	O	N	S	E		
U	N	E	R	E	V	E	N	D	R	E	
C	A	B	R	I	B	I	A	I	S		
C	R	E	M	E	C	A	L	C	I	N	E
E	V	E	C	E	D	E	S	R			
A	V	E	N	I	R	M	U	I	C	I	
E	U	R	I	D	E	G	N	O	N		
E	R	R	E	R	O	T	E	E	U	S	
E	S	P	I	O	N	S	L	I	P		
E	N	O	T	I	T	E	R	O	T		
V	E	C	R	U	E	S	T	O	T	A	L
V	E	U	X	E	P	E	R	V	I	E	R

SUDOKU N°487

2	7	6	8	5	9	4	3	1
1	5	9	2	3	4	7	6	8
3	8	4	1	6	7	2	5	9
6	1	3	4	7	2	8	9	5
7	9	2	5	8	1	6	4	3
5	4	8	3	9	6	1	2	7
9	6	5	7	2	8	3	1	4
4	3	7	6	1	5	9	8	2
8	2	1	9	4	3	5	7	6

SUDOKU N°488

			6		8			9	
	9	7		5	4			8	
6	5							7	1
2	4			9					3
1	7			3	5			2	
					7			5	4
		2	9	1		8			
	3	9			6				7
1		7				3	9		

MOTS MELÉS • N°473

Chevreuil mâle d'un an environ

AVACHI	GOUTTE	PARLER
BIJOU	INFAME	PINCER
CABOSSE	JACHERE	PLEINE
CARNET	LACERE	PRESSER
CAVEAU	LOBBY	RIDER
CHATAIN	MONNAIE	RITUEL
CIRAGE	MUESLI	VEGETER
EPINGLE	PAGAYER	

C	P	A	R	L	E	R	V	I	N	F	A	M	E
H	A	M	O	N	N	A	I	E	L	O	B	B	Y
A	G	O	U	T	T	E	E	L	G	N	I	P	E
T	A	P	B	R	R	E	S	S	E	R	P	T	
A	Y	I	L	E	U	T	I	R	S	E	T	O	E
I	E	N	H	E	G	A	R	I	C	O	U	E	N
N	R	C	C	A	I	B	I	J	O	U	B	M	R
U	A	E	V	A	C	N	I	H	C	A	V	A	A
J	R	R	D	L	A	C	E	R	E	D	I	R	C

MOTS MELÉS • 472

Édifice religieux

CHAPELLE

L'ARÈNE NATIONALE SUR LE SITE DU TECHNOPOLE

Désastre écologique et source d'inondations ?

Malgré son corollaire de violence, de dopage, de montages financiers parfois particuliers, la lutte sénégalaise, en tant que sport "national", mérite bien évidemment son terrain de jeu. A cet effet, la décision du gouvernement de construire une arène nationale d'une capacité de vingt mille (20.000) places doit être bien accueillie. On peut aussi comprendre la volonté du Président de la République d'ajouter une telle infrastructure sur la liste de ses réalisations, à l'heure du bilan en 2017.

Il est néanmoins légitime de questionner l'opportunité de construire cette arène nationale sur le site du Technopole, compte tenu de son importance écologique pour la région de Dakar. D'ailleurs beaucoup de voix se sont déjà faites entendre publiquement sur cette question. Pour rappel, le projet du Technopole a été créé par la loi n° 96-36 du 31 décembre 1996, pour accueillir des centres de recherche et d'enseignement ainsi que des entreprises développant l'innovation technologique. Cette loi a été modifiée par la loi n° 2004-10 du 6 février 2004 mais la destination a été changée lors du Conseil des ministres du 03 mars 2011. C'est à cette date qu'avait d'abord été décidée l'édification de l'arène nationale de lutte sur ledit site.

La région de Dakar concentre près du quart de la population du pays et compte tenu de sa dynamique actuelle (près de 2,5% de croissance annuelle), en 2025, l'urbanisation continue de la région constituera une menace sur tous les espaces naturels comme les forêts classées de Mbao et de Sébikotane. Rappelons qu'en 1980, l'habitat représentait 9,93 % de la surface totale de la région, les zones d'activités couvraient 3,5 %, les espaces verts 8,4 %, tandis que les espaces boisés agricoles inondables et vacants occupaient 80,6 % de cette superficie. La forte démographie justifie certes l'expression de besoins croissant d'espace d'habitation et d'activités socio-économiques et qui doivent être satisfaits, mais dans une mesure qui ne met en péril ni la vie des populations ni ne détériore leur cadre de vie.

"Les Niayes, un écosystème particulier"

L'écosystème particulier des Niayes (à la fois zone de captage des eaux de pluies et de régénération naturelle, lieu de refuge de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau, de reptiles, de poissons et autres mammifères) joue un rôle de véritable poumon vert et d'exutoire du trop-plein d'eau à chaque hivernage.

Ces espaces ont de nombreuses fonctions et services (atténuation en partie des effets de la chaleur ambiante en créant un microclimat, mais aussi pour le bien-être social et psychologique des habitants de la région). Pourtant, en 2002, l'intérêt de ces espaces dans l'amélioration du cadre de vie et du développement socio-économique du pays semblait avoir été reconnu par l'Etat avec la mise en place de l'ambitieux Programme d'action pour la sauvegarde et le développement urbain des Niayes (PASDUNE) qui avait entre autres objectifs, de lutter contre l'absence de gestion durable des zones vertes dans la région de Dakar. Malheureusement, le PASDUNE fut une initiative mort-née. Quant au Plan d'aménagement et de sauvegarde du littoral (PDAS) élaboré pour relancer le PASDUNE, à ce jour, aucun décret d'application n'est venu légitimer sa mise en œuvre. Ce site, à l'image de la Niaye des Maristes, du parc zoologique de Hann et de la forêt classée de Mbao, zone non aedificandie, donc inconstructible, est condamnée par ce projet de construction de l'arène nationale de lutte.

Le choix de ce site est d'autant plus incompréhensible que l'Etat, depuis les inondations mémorables d'août 2005, notamment à Pikine et Guédiawaye, qui

avaient motivé la mise en œuvre du Plan Jaxaay, s'était engagé à lutter de manière efficace contre les inondations dans la région de Dakar.

"Choix politicien"

Avec le choix de ce site, les pouvoirs publics ne sont-ils pas en train de condamner la région en créant les conditions propices à des inondations encore plus exceptionnelles ? Ignorent-ils que nous sommes dans un contexte de conversion climatique avec le retour des années pluvieuses, et la remontée du niveau de la mer avec le réchauffement climatique ? Quelle est alors la pertinence du plan décennal (2012-2022) de 760 milliards FCFA prévu pour trouver les solutions adéquates pour limiter l'impact des inondations à défaut de les éradiquer entièrement ?

Nos décideurs politiques ne savent-ils pas le rôle majeur que jouent les espaces verts dans l'amélioration du cadre de vie des citoyens, notamment dans l'amélioration de la qualité de l'air ou l'infiltration des eaux de ruissellement comme en atteste l'existence de grandes étendues d'eau ou boisées au cœur des grandes villes du monde (Central Park à New York, Parc Lafontaine à Montréal, Hyde Park à Londres, les Parcs de Vincennes et de la Courneuve à Paris, Vondelpark à Amsterdam, Zoo Lake à Johannesburg, Uhuru Park à Nairobi, etc.) ? Des idées et projets faisant du "Technopole" un cadre de vie et d'activités adaptées existent et doivent être soutenus. En effet,

au moment où les constructions de tous ordres et le bétonnage du domaine public maritime (DPM) empêchent l'accès à la mer, la réalisation d'un parc de loisirs, avec des activités économiques prenant en compte la spécificité de ce site est une alternative crédible.

Si cette décision de construire l'arène nationale sur le site du Technopole devait être confirmée et exécutée, alors il s'agira d'un choix politicien opportuniste et "court-termiste", lit de futures catastrophes qui coûteront très cher à notre pays.

C'est dans cette perspective que nous demandons à tous ceux qui ambitionnent de faire de Dakar une ville moderne avec un cadre de vie agréable de dire NON à l'édification de l'arène nationale sur le site du Technopole.

Il est encore temps ! ■

Page Facebook : TechnopoleNon
Arene Nationale

DR ALIOUNE BADIANE, DIRECTEUR DES PROJETS, ONU-HABITAT, NAIROBI
DR. DJIBRIL DIOP, GÉOGRAPHE, ENVIRONNEMENTALISTE, URBANISTE, MONTRÉAL
CHARLES DIÉMÉ, ENVIRONNEMENTALISTE, AMSTERDAM
MOMAR MBENGUE, JURISTE-FISCALISTE, BAMAKO
ABDOU KHADRE LÔ, DIRECTEUR DE PRIMUM AFRICA CONSULTING, DAKAR
ALÉ BADARA SY, URBANISTE, CLUB DE RÉFLEXION SUR L'URBAIN, DAKAR

LES ASSISES NATIONALES

Pertinence, fécondité, mise en œuvre

Il y a plus d'un siècle et demi, un intellectuel organique français et bourgeois s'exprimait devant un docte auditoire en ces termes : "Depuis quelques temps, on parle beaucoup, et avec raison du terme... Depuis longtemps et dans beaucoup de pays, on se sert du mot de civilisation : on y attache des idées plus ou moins nettes, plus ou moins étendues, mais enfin, on s'en sert et on se comprend". (1)

Au Sénégal deux termes orientent ou hantent voire énervent certains esprits ; régulièrement ils font la manchette de certains organes de presse ; il s'agit des "Assises Nationales".

De quoi les Assises sont le nom ?

Il s'agit d'une simple idée née d'un constat fait dès les premières heures d'une alternance piégée, celle de 2000. En effet certains acteurs, surtout de la société civile, principalement du milieu syndical (syndicats d'employés et d'employeurs et des ONG ayant considéré que les premières dérives précoces du nouveau pouvoir d'alors, celui du PDS, allait conduire le Sénégal à la catastrophe, ont tenté d'appeler des Assises Nationales. L'idée n'a pas prospéré, malgré les missions d'informations et de sensibilisation en direction de secteurs importants de la vie nationale. Le projet n'a pas abouti faute, entre autres raisons, de moyens financiers.

Pertinence

Il a fallu le traumatisme des élections présidentielles et législatives de 2007

pour que des partis politiques de l'opposition prennent leurs bâtons de pèlerins avec cette fois-ci plus de réussite que les acteurs de la société civile. Résultats des courses, les Assises Nationales furent ouvertes le 1er Juin 2008. En définitive l'initiative de leur organisation revient, à des groupes très larges de la société sénégalaise : partis politiques, organisations de la société civile (syndicats, de travailleurs, organisations patronales, organisations non gouvernementales, organisations paysannes œuvrant dans les différents domaines de la vie et de l'activité humaine), intellectuels et religieux de tous bords et de toutes confessions, personnalités diverses ayant occupé de hautes fonctions, tant civiles que militaires dans le pays et hors de celui-ci. Y ont participé des travailleurs des villes et des campagnes, des intellectuels de tous les niveaux, des entrepreneurs, aux activités les plus diverses, des notables, de toutes ethnies et de toutes confessions, des hommes et des femmes de toutes conditions et tous les âges.

Leurs initiateurs ont voulu qu'elles soient des Assises de tous les Sénégalais, de l'intérieur comme de l'extérieur, soucieux du devenir du pays, hors de toute polémique et de tout esprit de partisan.

A défaut de la participation des tenants du pouvoir, et malgré les menaces et les pressions de toutes sortes, ces assises ont pu se tenir dans le calme et la sérénité sur l'ensemble du pays. Elles ont été ouvertes à tous ceux, nombreux qui ont souhaité y par-

ticiper sans discrimination aucune. (2)

Nous pouvons ajouter parmi les participants des militants du PDS non seulement dans les commissions départementales mais encore dans les commissions thématiques ; les deux principes de travail, à savoir le caractère inclusif et le mode consensuel de prise de décision ont mis les acteurs à l'aise. Cette option s'est avérée féconde.

Fécondité

Cette fécondité se mesure par le volume et la qualité des rapports issus d'une part de la diaspora et des consultations populaires faites dans les 35 départements du pays, et d'autre part des 8 groupes thématiques. Les documents sont disponibles dans leur intégralité ou sous forme de synthèse dans les langues internationales de travail (français, anglais, arabe) et en langues nationales, donc en supports multilingues et multimédia fort appréciés. Partout la démarche a été de :

- faire l'état des lieux des différents domaines et secteurs de la vie nationale
 - proposer des éléments de bilan des politiques nationales et locales
 - réfléchir sur les conditions de la refondation de l'Etat et des institutions
 - d'esquisser un projet de société partagé pour un Sénégal meilleur
- Les résultats ont été restitués autour de deux (2) axes :
- le bilan des politiques publiques et du vivre en commun de 1960 à nos jours ;
 - la stratégie de sortie de crise, de régression ou de danse sur place.

Cet élan a permis de fédérer des milliers et des milliers de Sénégalais et le premier résultat a été la victoire des parties prenantes lors des élections municipales et rurales de 2009 dans presque toutes les grandes villes du pays. Mieux encore lors de l'élection présidentielle de 2012 la victoire au deuxième tour fut acquise à Macky Sall, le candidat le mieux placé parmi ceux qui ont signé la charte de bonne gouvernance. Cette expérience bien suivie au plan international a été saluée lors du Forum social mondial en Tunisie en 2013. Reste donc à jauger la mise en œuvre et surtout l'efficacité des recommandations issues des assises nationales.

La mise en œuvre

C'est parce que les initiateurs sont convaincus que l'enfer est pavé de bonnes intentions qu'ils ont prévu de mettre en place un comité de suivi pour permettre à chacune des parties prenantes, aux citoyens et citoyennes de manière générale, de suivre et d'apprécier le respect de la charte par les personnes, organisations ou institutions qui se sont engagées. Ainsi chaque partie prenante, à quelque niveau de responsabilité ou elle se trouve impliquée, doit faire preuve d'attitudes et de comportements compatibles avec les principes, valeurs, règles et mesures contenus dans la charte. Le groupe de travail et de suivi est en place depuis un an et a évalué la pratique des acteurs, qu'ils soient dans la société civile, au sein du gouvernement, à l'Assemblée Nationale

Le président de la République a pensé utile de demander au président des Assises d'animer une commission chargée de la Réforme des Institutions, ce qui constitue un des volets des recommandations des Assises. La com-

mission a retenu comme instruction de s'inspirer du programme Yoonu Yokkute, programme de l'alliance qui a porté la candidature du président Macky Sall au premier et au second tour de l'élection présidentielle ; elle devra aussi tenir compte de l'avis d'autres formations politiques ou citoyennes qui n'avaient participé aux Assises Nationales de 2008. Les membres du Groupe de Travail et de suivi (GTS) des Assises accordent une égale dignité, à la gouvernance politique, économique et sociale. Ils profitent de tous les instants de la vie de la nation pour apporter éclairage et solutions pertinentes à la consolidation de la démocratie républicaine, à la solidarité nationale, au développement harmonieux et durable.

La publication, la diffusion des instruments de veille par les bras avancés (GTS) et/ou allongés (CREI) et la mise en œuvre par les poids lourds et légers des Assises Nationales devaient permettre au peuple sénégalais de commencer à sortir la tête de l'eau. Un grand test à venir se trouve être les élections municipales et rurales de 2014. L'esprit des Assises qui articule diagnostic et remède, bilan et redressement, voire aménagement solidaire et rupture positive va sûrement inspirer les acteurs pour la bonne gouvernance politique, économique et socioculturelle par le bas, dans les communes et communautés rurales. Cette voie peut être pertinente, féconde et efficace. ■

(1) Gizot, commenté par J. Le Goff, in La Nouvelle Histoire, 1978, pp.224-225.

(2) Rapport général, Préface du Président Mbaw

BABACAR DIOP BUUBA,
PROFESSEUR TITULAIRE FLSH_UCAD
MEMBRE DU GTS DES ASSISES NATIONALES.

AFROBASKET2013 - SÉNÉGAL / ALGÉRIE (62-57)

Les Lions gagnent mais ne rassurent pas

Pour la dernière journée de la poule A, le Sénégal a battu (62/57) l'Algérie, sans convaincre. Cette victoire propulse les Lions à la 2e place de la poule A.

■ KHADY FAYE
(ENVOYÉE SPÉCIALE À ABIDJAN)

Les Lions ont livré samedi leur meilleur match de l'Afrobasket 2013. Même s'il y a eu un moment de flottement lors du dernier quart temps, les hommes de Cheikh Sarr ont montré un bien meilleur visage que lors de leurs deux premières sorties à Abidjan. Après avoir été malmenés au pre-

mier quart temps par les Algériens (18-10), ils ont pu revenir au score. Les Lions, dépassés, la tête certainement encore à la lourde défaite contre la Côte d'Ivoire, ont déjoué, ratant beaucoup de paniers et de rebonds. Au deuxième quart temps, ils font un retour en force avec la sortie du meneur titulaire, Mamadou Ndoye, et l'entrée de Louis Adams. celui-ci a su insuffler à son équipe une nouvelle force, et



rendu le jeu plus rapide et plus fluide, mettant à l'aise les pivots Saer Sène, Ibrahima Thomas et Hamady Barro Ndiaye. À la pause, le Sénégal reverse la tendance avec 2 points d'avance (30-28).

De retour des vestiaires, les Sénégalais déroulent avec toujours les pivots qui, non seulement défendent, mais mettent des paniers (52-40). Mais au quatrième quart temps, le syndrome du relâchement

s'est encore invité chez les Lions. Les flottements ont permis aux Fennecs de revenir à 3 points, à une minute de la fin. Un panier à trois points du capitaine Malèye Ndoye sauva le Sénégal en fin de match. ■

RÉACTIONS

MAKHTAR NDIAYE,
ANCIEN PIVOT DES LIONS

"Il faut encore corriger"

"Les gosses ont fait le match qu'il fallait. Je suis allé leur dire ce qu'il faut faire dans ce genre de compétition. Nous n'avons pas besoin de talents car toutes les équipes en disposent. Mais nous avons besoin de joueurs déterminés, hargneux et rigoureux et c'est ce qu'ils ont démontré aujourd'hui. L'équipe a été menée au premier quart temps, mais elle a bien réagi et on ne peut pas demander mieux. Cependant, il faut encore corriger les lacunes surtout en défense. Nous avons les ressources pour faire un bon tournoi, mais il faut que les gens soient derrière l'équipe qui est en construction."

NDONGO NDIAYE,
CONSEILLER SPORTIF DU PRÉSIDENT

"Le niveau qui permet de remporter la coupe n'est pas encore là"

"Nous nous félicitons d'abord de la victoire. Nous constatons que les joueurs ont eu un regain de confiance, ils ont bien réagi par rapport à la dernière défaite. Ils ont repris le plaisir de jouer ensemble et cela a été beau à voir. Sur le plan technique, il y a toujours des réajustements à faire, ils n'arrivent toujours pas à gérer le rythme du match. En tant qu'ancien basketteur, je pense que le Sénégal est beaucoup plus à l'aise quand le rythme est élevé. Cette compétition est très élevée. Aujourd'hui (samedi), on peut noter six ou sept équipes qui sont toutes capables de remporter cette coupe. Durant les trois journées, plusieurs équipes ont montré qu'elles ont leur place en finale. La meilleure équipe en défense gagnera la compétition. En ce qui concerne le Sénégal, le niveau qui permet de remporter la coupe n'est pas encore là. Les potentiels sont là, mais si on doit continuer

à jouer ainsi, on peut juste gagner quelques matches de plus, mais pas la coupe."

MALÈYE NDOYE, CAPITAINE SÉNÉGAL
"On joue en dents de scie"

Le match ?

"On était un peu anxieux de vouloir débiter le match comme on le voulait. Mais par la suite, on a bien réagi, grâce à nos grands qui nous ont beaucoup aidés. On a également été agressifs du début à la fin. Au quatrième quart temps, on s'est fait peur tout seuls. On dirait que nous avions peur de perdre, alors que c'est nous qui menions. Il fallait juste continuer à jouer. Je reconnais que c'est un défaut que nous avons. Il nous faut maintenant continuer à travailler pour l'améliorer. On est mieux quand on est en équipe. À l'avenir, si on garde ce jeu collectif en respectant les consignes, on ressemblera plus à une équipe et le jeu sera meilleur. Les joueurs savent qu'on est attendu, donc ils jouent un peu avec la pression. À un moment donné du match, on ne sentait plus la pression, c'est là qu'on s'est lâchés et qu'on a joué du vrai basket où on a marqué les paniers faciles, fait des contres entre autres. Dans les dernières minutes du match, on a senti la pression revenir et les joueurs ont un peu cassé leur rythme. Moi en tant que capitaine, c'est là que je parle à mes joueurs, même en étant hors du terrain, en leur demandant de continuer à jouer, parce que c'est notre force. Aujourd'hui (samedi), on l'a fait, mais il faudra faire un meilleur boulot la prochaine fois."

Les 8es de finale ?

"Le Burkina ou le Rwanda en 8e de finale, ce qu'il y a à dire 'est qu'ils sont tous les deux de bonnes équipes. Toutes les équipes qualifiées à cette coupe d'Afrique sont bonnes, il n'y a pas de petites équipes. Le Burkina est agressif en défense et le Rwanda compte des joueurs très talentueux. Il faudra aborder tous les matches restants comme des finales parce qu'ils sont éliminatoires. On est venus avec l'espoir de gagner la coupe. Il y a beaucoup d'attente au pays, cela fait

longtemps que la coupe n'est pas allée au Sénégal, donc on est en train de faire tout notre possible pour réaliser ce désir. C'est vrai qu'il y a de la pression, mais il faut continuer à se battre et à ne pas trop calculer cette pression qui nous fait défaut. Il faudra élever notre niveau de jeu parce qu'on joue en dents de scie. On ne montre pas qu'on est là, mais bon, on réussit à gagner, c'est l'essentiel. On continue à monter en régime."

CHEIKH SARR, COACH SÉNÉGAL

"Des trous d'air, cela peut arriver à tout le monde"

"Les Algériens ont été défensifs avec 44 rebonds pris. Mais, nous les avons dominés sur les rebonds défensifs. On vient d'une défaite très difficile face à la Côte d'Ivoire. Donc, ce n'est pas un match qu'on pouvait aborder facilement. Les joueurs étaient nerveux. Mais pour aujourd'hui, les pivots nous ont beaucoup aidés. Par rapport au Rwanda qu'on devra croiser en 8e de finale, on les connaît très bien pour les avoir rencontrés lors de l'Afrobasket précédent en Libye. C'est une équipe qui regorge de joueurs extrêmement adroits. Ils n'ont pas assez de pivots et Thomson n'est pas là. Ils ont des tireurs à trois points. Ce qui est positif, ce sont les deux victoires ; et ce qui est négatif, les deux défaites. Les trous d'air, cela arrive à toutes les équipes, même à la Côte d'Ivoire lors de notre match. C'est un problème de gestion de match en début de quart temps et en fin de quart temps, c'est pour cela que j'ai laissé des joueurs expérimentés sur le terrain jusqu'à la fin. C'est le basket, il faut réajuster, c'est comme un examen où il y a des questions-réponses. On ne maîtrise pas tout au départ, il y a beaucoup d'inconnus. Les joueurs doivent être capables de trouver la faille et de réajuster tout le temps leur comportement, c'est ce qu'on a fait dans ce match. C'est vrai qu'à la fin, on avait peur de perdre. Tout le monde nous attendait et

il y avait la psychose de la défaite contre la Côte d'Ivoire et on s'est dit : ce n'est pas possible, il faut qu'on y arrive."

FAID BILAL, COACH ALGÉRIE

"Le Sénégal sait garder son calme"

"Nous avons bien été présents aux rebonds, nous avons des tireurs très adroits. J'avais donné des consignes qui consistaient à faire beaucoup de shoots à mi-distance et les assurer. Cela n'a pas été le cas. Avec un pourcentage de 1/9, on ne peut pas gagner un match. Le Sénégal est une grande équipe, qui arrive à garder son calme, quoi qu'il en soit. Nous avons des joueurs jeunes qui n'ont pas assez d'expérience pour déjouer les pivots sénégalais." ■

RÉSULTATS

Dimanche 25 août

Poule B

Burkina - Maroc 63-84
Tunisie - Rwanda 83-81 a.p

Poule D

Congo - Mali 87-77
Nigeria - Cameroun 91-84

CLASSEMENTS

Poule A : 1er Côte d'Ivoire (6 pts +52), 2e Sénégal (5 pts -21), 3e Algérie (4 pts - 18), 4e Egypte (3 pts -13)

Poule B : 1er Tunisie (6 pts +59), 2e Maroc (5 pts +49), 3e Rwanda (4 pts -23), 4e Burkina Faso (3 pts -95)

Poule C : 1er Angola (6 pts +48), 2e Cap-Vert (5 pts -5), 3e Mozambique (4 pts -26), 4e Centrafrique (3 pts -19)

Poule D : 1er Nigeria (6 pts +40), 2e Cameroun (5 pts +78), 3e Congo (4 pts -39), 4e Mali (3 pts -79)

PROGRAMME : 1/8 DE FINALE

Lundi 26 août

12h30 Maroc - Algérie
15h Cameroun - Mozambique
17h30 Côte d'Ivoire - Burkina Faso
20h Angola - Mali

Mardi 27 août

12h30 Tunisie - Égypte
15h Cap Vert - Congo
17h30 Sénégal - Rwanda
20h Nigeria - Centrafrique

REVUE TOUT TERRAIN

France - 3e journée

Monaco-Toulouse 0-0
Valenciennes-Marseille 0-1
Lyon-Reims 0-1
Evian-Rennes 1-2
Guingamp-Lorient 2-0
Bordeaux-Bastia 1-0
Montpellier-Sochaux 2-1
Lille-Saint-Etienne 1-0
AC Ajaccio-Nice 0-0
Nantes-Paris-SG 1-2

Angleterre - 2e journée

Fulham-Arsenal 1-3
Newcastle-West Ham 0-0
Southampton-Sunderland 1-1
Hull City-Norwich 1-0
Everton-West Brom 0-0
Stoke City-Crystal Palace 2-1
Aston Villa-Liverpool 0-1
Cardiff-Man City 3-2
Tottenham-Swansea 1-0
Aujourd'hui
19h Man United-Chelsea

Espagne - 2e journée

Getafe-Almeria 2-2
Athletic Bilbao-Osasuna 2-0
Elche-Real Sociedad 1-1
Espanyol-Valence 3-1
Villarreal-Valladolid 2-1
Atletico Madrid-Vallecano 5-0
Malaga-Barcelone 0-1
Levante-FC Séville 0-0
Betis Séville-Celta Vigo 1-2
Aujourd'hui
19h Granada-Real Madrid

Italie - 1ère journée

Hellas Vérone-AC Milan 2-1
Sampdoria-Juventus 0-1
Inter Milan-Genoa 2-0
Naples-Bologne 3-0
Lazio Rome-Udinese 2-1
Livourne-AS Roma 0-2
Cagliari-Atalanta 2-1
Parma-Chievo Vérone 0-0
Torino-Sassuolo 2-0
Mardi 22 avril 2014
18h45 Fiorentina-Catane

Allemagne - 3e journée

Dortmund-Werder Brême 1-0
Bayern-Nuremberg 2-0
Leverkusen-M'Gladbach 4-2
Mayence-Wolfsburg 2-0
Hoffenheim-Fribourg 3-3
Hanovre-Schalke 2-1
Hertha Berlin-Hambourg 1-0
Braunschweig-Francfort 0-2
Augsbourg-Stuttgart 2-1

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE FÉDÉRATION SÉNÉGALAISE DE FOOTBALL (FSF)

Augustin Senghor plébiscité pour 4 ans



— LOUIS GEORGES DIATTA (STAGIAIRE)

C'est sans surprise que Me Augustin Senghor a été réélu ce week-end à la tête de la Fédération sénégalaise de foot-

ball (Fsf). Il a été plébiscité avec 289 sur les 373 voix valablement exprimées, loin devant ses adversaires Mady Touré (40 voix), Ousseynou Faye, (34 voix), Saliou Samb, (8 voix)

et enfin Abdoulaye Diallo qui n'a obtenu que 2 voix.

Il faut relever que sa réélection à la tête de l'instance dirigeante du football sénégalais est l'aboutissement d'un long et éprouvant processus. Qui d'ailleurs, il faut le souligner, a connu un grand retard dans un hôtel de la place samedi dernier. Ce qui a d'ailleurs sorti le ministre du sport Mbagnick Ndiaye de ses gonds. "L'administration de la FSF ne travaille pas", a-t-il déploré. À peine réélu, Me Augustin Senghor, a mis en place son équipe composée de six membres dont le promoteur de lutte Salif Mbengue dit Gaston, président du Ndiambour de Louga (Ligue 2), Ousmane Dieng (foot amateur), Samba Top (Ligue 2), Mohamed Djibril Wade et Ahmadou Dia (Ligues régionales) et Amadou François Guèye (arbitres). ■

FOOT - 5E ÉDITION FINALE COUPE DE LA LIGUE DU SÉNÉGAL

Le Casa encore !

Après 2010, le Casa Sport a remporté sa seconde Coupe de la Ligue du Sénégal. Les Ziguinchoriens ont battu, hier, l'Us Gorée en finale au stade Demba Diop (0-0 ; 3 tab 1) pour succéder à Niary Tally.

— ADAMA COLY

Dakar a renoué hier avec les folles ambiances du foot. Du mythique stade Demba Diop aux rues des Sicap et de Grand Dakar, notamment la célèbre avenue Habib Bourguiba, les supporters ont fait la fête. Ils ont chanté et dansé aux rythmes venus du sud du pays pour célébrer le sacre... du Casa Sport qui a inscrit encore son nom dans l'histoire du football sénégalais. Le club de Ziguinchor est devenu depuis dimanche le premier à remporter la Coupe de la Ligue à deux reprises. Après avoir gagné le seconde édition en 2010, le champion du Sénégal 2012 a encore soulevé le trophée, hier.



Kabou. Le Casa a continué de pousser sans trouver la faille dans le temps réglementaire et même les prolongations. Il a fallu la fatidique séance de tirs au but pour voir les hommes du coach Ibou Diarra venir à bout des Insulaires (3 tab 1). Le Casa, plus adroit, a dû néanmoins compter sur son gardien Pape Maguette Gningue qui a arrêté les tentatives de Jean Rémi Bocandé et de Ndické Doucouré. Le tir repoussé de Mody Traoré par Seck, qui a remplacé Alioune Thiam dans les buts goréens (120e), n'avait fait que retarder l'échéance. Le Casa Sport recevra la Coupe des mains du Premier ministre Abdoul Mbaye, dans la liesse totale. Et l'Us Gorée va en Ligue 2 sans ce trophée qui était perçu comme un réconfort. ■

Compositions des équipes

Casa Sport : Pape Maguette Gningue – Mamanding Kidiéra, Mody Traoré, Mame Saher Thioune, Yaya Sonko - Bonaventure Mancabou (Christian Pascal Diatta 58e), Faustin Senghor, Dominique Mendy, Saloum Fall - Ibrahima Dramé (Youssouph Coly 106e), Lamine Fanné (Karim Ben Badji 91e).
Coach : Ibrahima Diarra

Us Gorée : Alioune Thiam (Imam Seck 120e) - Baye Moussa Gningue, Cheikh A. Ndiaye, Abdou Chafi Sow, Ndické Doucouré - Pape Fara Gaye, Roger Gomis, Jean Rémi Bocandé, Pape Serigne Sall (Abdou A Ndiaye 58e puis Pape Demba Camara 90e+2) - Henri Olivio Kabou, Mamadou Niang. Coach : Abdoulaye Ndiaye.

RÉACTIONS

AUGUSTIN SENGHOR,
PRÉSIDENT DE LA FSF

"Le début d'une nouvelle ère"

Vous venez d'être reconduit à la tête de la FSF. Quelles sont vos premières impressions ?

La famille du football m'a témoigné massivement sa confiance renouvelée. Pour moi, cela n'a pas de prix. Avec l'équipe fédérale, nous avons essayé du mieux qu'on pouvait de rendre à la famille du football la confiance qu'elle nous a donnée en menant d'arrache-pied à bon port les projets en cours pour la reconstruction du tissu footballistique sénégalais. En nous renouvelant cette confiance pour les quatre années à venir, elle sanctionne positivement notre travail et nous demande de continuer dans cette voie. Ces résultats sont le début d'une nouvelle ère pour le football sénégalais. Une ère où le football, qui se joue partout au Sénégal, va se pérenniser et/ou dans un moyen et long terme, toutes équipes nationales pourront triompher en Afrique et dans le monde.

Après votre plébiscite, quels sont à présent vos chantiers ?

Il faut continuer à organiser des compétitions, travailler à améliorer les conditions des clubs sénégalais qui ont du mal à se mettre au même niveau que les autres clubs africains. C'est un travail qui doit être fait à l'interne. Nous avons commencé depuis deux ans avec l'aide inestimable des Ligues professionnelle et amateur. C'est le chantier le plus important à mes yeux. À côté de cela, nous avons des enjeux plus ou moins immédiats avec l'équipe nationale A et l'équipe olympique.

D'où comptez-vous tirer vos financements ?

L'autre chantier important, c'est la recherche des moyens financiers. Maintenant, plus que jamais, nous travaillerons aux côtés de l'État pour trouver les fonds nécessaires pour développer le football sénégalais. J'espère que l'engagement que j'ai pris pour amener le budget de la FSF à un montant de 3 milliards d'ici 3 ou 4 ans sera rempli. J'appelle toutes les entreprises sénégalaises à venir accompagner le football sénégalais.

OUSSEYNOU FAYE, CANDIDAT

"Pas une bonne démocratie"

"Je dénonce l'organisation de l'Assemblée générale, c'est tout le système qui ne marche pas. Le football aujourd'hui n'est pas géré par des gens qui le connaissent, il est géré par des gens qui ne cultivent que leurs propres intérêts. Et ça ne marchera pas. Augustin, je le plains, rien ne dépend de lui. Il est dans un engrenage incroyable. J'ai peur demain si le Sénégal perd devant l'Ouganda. Il peut y avoir des émeutes".

SALIOU SAMB, CANDIDAT

"Tôt ou tard le système finira par être renversé"

"J'ai affronté le mammouth mais je pense que tôt ou tard le système finira par être renversé. Les choses vont changer et ces gens partiront. Je le souhaite pour notre football et pour le Sénégal. Je n'ai pas de regret car je savais que le jeu était déjà fait. C'est difficile de mettre fin à un système. Vous avez vu comment les gens ont voulu mettre le ministre de la République dans la piscine lorsqu'il a voulu critiquer ce système. C'est tout simplement dire que c'est difficile de faire bouger les intérêts particuliers. C'était ce que je voulais faire comprendre aux Sénégalais. Les résultats que nous avons là sont à l'image de notre football que nous avons laissé à des gens qui le prennent en otage."

ABDOULAYE DIALLO, CANDIDAT

"C'est le football qui a gagné"

"Ce n'est pas pour rien que j'ai été international de football. J'ai connu la défaite mais j'ai toujours su reprendre. C'est le foot qui a gagné. Il pourrait travailler avec nous avec nos propositions et nos connaissances, tout cela, dans le sens de développer le foot sénégalais. Je n'ai pas de regret parce que j'ai essayé. De tout temps, les internationaux sénégalais ne s'investissent pas dans le foot sénégalais. Je l'ai fait pour leur montrer qu'ils doivent s'investir pour développer le football. Heureusement que Augustin l'a compris quand je lui ai fait savoir que nous voulions apporter notre pierre à l'édifice du foot sénégalais. C'est un délice. J'ai demandé au président (Augustin Senghor) qu'il associe tout le monde ; nous avons l'expérience et nous pouvons aider le foot sénégalais."

DIAMIL FAYE,
PRÉSIDENT GUÉDIAWAYE FC

"Nous demandons l'invalidation de l'AG"

"Nous allons saisir les moyens qui s'offrent à nous, le Comité national olympique sportif sénégalais, la Confédération africaine de football (CAF), et la Fifa pour demander l'invalidation de cette assemblée. L'accès à l'Ag m'a été refusé parce qu'il y avait l'ancien président du club amateur de Guédiawaye, Ablaye Sall, qui s'est accredité lui-même pour prendre part à cet événement alors qu'il est signataire du protocole qui nous donne la gestion du club à 100%. La Fédé et la Ligue de Dakar nous ont notifié qu'il y a 2 dossiers, mais qu'elles vont se prononcer. En attendant de voir la suite, nous allons faire des correspondances et montrer comment le foot est géré ici."